

GUIDE DES LICENCES 2023

Table des matières

I. LICENCES	2
A. CODES ET TARIFS	2
B. CONDITIONS DE DELIVRANCE.....	6
a) Généralités.....	6
b) Examen médical.....	8
c) Première licence internationale de pratiquant – Formation en ligne	8
d) Participation aux compétitions internationales.....	9
e) Participation aux C=compétitions nationales organisées dans un pays étranger.....	9
f) Etranger	9
g) Duplicata / Changement d’association	9
h) Licences multiples et changement de licence.....	9
i) Laissez-passer FFSA.....	9
C. REGLEMENTATION	9
a) Licences Pratiquants	9
b) Formation et hiérarchie des encadrants	28
c) Organigramme des licences « Encadrants Auto ».....	30
d) Organigramme des licences « Encadrants karting ».....	32
e) Licences encadrants	33
f) Autres catégories de licence.....	46
II. TITRES DE PARTICIPATION.....	50
A. CODES ET TARIFS	50
B. CONDITIONS DE DELIVRANCE.....	52
a) Généralités	52
b) Examen médical	28
C. REGLEMENTATION	53

I. LICENCES

A. CODES ET TARIFS

CODES & TARIFS LICENCES PRATIQUANTS

INTERNATIONALE

ICCA		
Internationale Concurrent Conducteur «A» Auto	1600 €	Page 11
ICCB		
Internationale Concurrent Conducteur « B » Auto	860 €	Page 11
ICCC		
Internationale Concurrent Conducteur « C » Circuit Auto	530 €	Page 12
ICCCR		
Internationale Concurrent Conducteur « C » Route Auto	530 €	Page 12
ICCD		
Internationale Concurrent Conducteur « D » Circuit Auto	530 €	Page 13
ICCDRO		
Internationale Concurrent Conducteur « D » Route Auto	530 €	Page 13
ICCD1		
Internationale Concurrent Conducteur « D » Grade 1	530 €	Page 14
ICCE		
Internationale Concurrent Conducteur « E »	300 €	Page 14
ICCF		
Internationale Concurrent Conducteur « F »	300 €	Pages 14-15
ICCG		
Internationale Concurrent Conducteur « G »	300 €	Page 15
ICJR		
Internationale Concurrent Conducteur Junior Rallye Auto	300 €	Page 15
ICCF4		
Internationale Concurrent Conducteur « C » F4	250 €	Pages 15-16
ICCDR		
Internationale Concurrent Conducteur Dragster/Records	185 €	Page 16
ICCRS		
Internationale Concurrent Conducteur Restrictive Auto	530 €	Page 16
ICT		
Internationale Concurrent Tuteur	82 €	Page 17

NATIONALE

NCC		
Nationale Concurrent Conducteur Auto	448 €	Page 19
NJR		
Nationale Junior Auto Rallye	137 €	Page 19
NJC		
Nationale Junior Auto Circuit	242 €	Page 19
NJCF4		
Nationale Junior Auto Circuit F4	242 €	Page 19
NCCT		
Nationale Concurrent Conducteur Terre	240 €	Page 20
NCCR		
Nationale Concurrent Conducteur Régularité	137 €	Page 20
NCCDR		
Nationale Concurrent Conducteur Drift	177 €	Page 20
NCCJD		
Nationale Concurrent Conducteur Jeune Dragster	85 €	Page 20
NEA		
Nationale Entraînement Auto	108 €	Page 21
NEAF4		
Nationale Entraînement Auto F4	108 €	Page 21

NCKK	Nationale Concurrent Conducteur Karting	169 €	Page 21
NCCMCK	Nationale Concurrent Conducteur Minime-Cadet Karting	125 €	Page 22
NCCHK	Nationale Concurrent Conducteur H Karting	169 €	Page 22
NECCJSK	Nationale Entraînement Course Clubs Junior Senior Karting	106 €	Page 23
NECCMCK	Nationale Entraînement Course Clubs Mini-Cadet Karting	70 €	Page 23
NECCMCKK	Nationale Entraînement Course Clubs Minikart Karting	58 €	Page 24
NEKHI	Nationale Entraînement Kart Historique	43 €	Page 24
NECCHK	Nationale Entraînement Course Clubs H Karting	102 €	Pages 24-25

REGIONALE

RCC	Régionale Concurrent Conducteur Auto	260 €	Page 25
RCCT	Régionale Concurrent Conducteur Terre	110 €	Page 25
RCCT4X4	Régionale Concurrent Conducteur Trial 4x4	110 €	Page 26
RCCS	Régionale Concurrent Conducteur Slalom	155 €	Page 26
RCCR	Régionale Concurrent Conducteur Epreuve d'Accélération	75 €	Page 26
RCCLC	Régionale Concurrent Conducteur « Lycées dans la Course »	120 €	Page 26
RCCRES	Régionale Concurrent Conducteur Restrictive Auto	260 €	Page 27

CODES & TARIFS LICENCES ENCADRANTS

EIPS	Internationale Personne Satellite	63 €	Page 33
EIV	Internationale Volontaire	63 €	Page 33
EID	Internationale Dirigeant	94 €	Page 33
ENCOC	Nationale Commissaire « C »	55 €	Page 33
EIRZT4X4	Internationale Responsable de Zone Trial 4X4	63 €	Page 34
EICOB	Internationale Commissaire « B »	63 €	Page 34
EICOACPR	Internationale Commissaire «A» - Chef de Poste Route	81 €	Page 34
EICOACPC	Internationale Commissaire «A» - Chef de Poste Circuit	81 €	Page 34
ENCSST	Nationale Stagiaire Option Commissaire Sportif	68 €	Page 35

ENJDRST		
Nationale Stagiaire Option Juge Drift	68 €	Page 35
ENJDR		
Nationale Juge Drift	120 €	Page 35
ENCSCK		
Nationale Commissaire Sportif grade C Karting	110 €	Page 36
ENCSK		
Nationale Commissaire Sportif Karting	110 €	Page 36
EICSK		
Internationale Commissaire Sportif Karting	140 €	Page 36
EICS		
Internationale Commissaire Sportif Auto	177 €	Page 36
ENDCST		
Nationale Stagiaire Option Directeur de Course	68 €	Page 37
EIDCT4X4		
Internationale Directeur de Course Trial 4X4	120 €	Page 37
ENDCDR		
Nationale Directeur de Course Drift	120 €	Page 37
ENDCCK		
Nationale Directeur de Course grade C karting	110 €	Pages 37-38
ENDCK		
Nationale Directeur de Course Karting	110 €	Page 38
EIDCK		
Internationale Directeur de Course Karting	140 €	Page 38
EIDCD		
Internationale Directeur de Course Dragster	177 €	Pages 38-39
EIDCR		
Internationale Directeur de Course Route Auto	177 €	Page 39
EIDCCA		
Internationale Directeur de Course Circuit Asphalte	177 €	Page 39

EIDCCT		
Internationale Directeur de Course Circuit Terre	177 €	Pages 39-40
EICTST		
Internationale Commissaire Technique Stagiaire Auto	52 €	Page 40
EICTC		
Internationale Commissaire Technique « C » Auto	136 €	Page 40
EICTB		
Internationale Commissaire Technique « B » Auto	177 €	Page 41
EICTA		
Internationale Commissaire Technique « A » Auto	177 €	Page 41
EICTSTK		
Internationale Commissaire Technique Stagiaire Karting	52 €	Page 42
EICTCK		
Internationale Commissaire Technique « C » Karting	136 €	Page 42
EICTBK		
Internationale Commissaire Technique « B » Karting	177 €	Pages 42-43
EICTAK		
Internationale Commissaire Technique « A » Karting	177 €	Page 43
EICTCAD		
Internationale Commissaire Technique Course d'Accélération Dragster	52 €	Page 43
ENCHST		
Nationale Chronométrateur Stagiaire	52 €	Page 44
EICK		
Internationale Chronométrateur Karting	104 €	Page 44
EICCR		
Internationale Chronométrateur « C » Route Auto	63 €	Page 44
EICCC		
Internationale Chronométrateur « C » Circuit Auto	63 €	Page 45
EICB		
Internationale Chronométrateur « B » Auto	177 €	Page 45
EICA		
Internationale Chronométrateur « A » Auto	177 €	Page 45
EIM		
Internationale Médicale	177 €	Page 45
ENM		
Nationale Médicale	73 €	Page 46
NP		
Nationale Média	198 €	Page 46

CODES & TARIFS LICENCES AUTRES CATEGORIES

ICA			
Internationale Constructeur Auto	88 000 €		Page 46
IO			
Internationale Organisateur	5850 €		Pages 46-47
IOCMSA			
Internationale Organisateur Coupe de Marque	12250 €		Page 47
ISA			
Internationale Concurrent Société Auto	8400 €		Page 47
ISK			
Internationale Concurrent Société Karting	3570 €		Page 47
IGR			
Internationale Concurrent Groupe de Recherche	1120 €		Page 48
NOA			
Nationale Organisateur Auto	4725 €		Page 48
NOK			
Nationale Organisateur Karting	1785 €		Page 48
NCEA			
Nationale Concurrent Ecurie Auto	1575 €		Page 48
NPT			
Nationale Partenaire Technique Auto	1430 €		Page 49
NPTK			
Nationale Partenaire Technique Karting	250 €		Page 49
ROA			
Régionale Organisateur Auto	1940 €		Page 49
OVH			
Organisateur VH	585 €		Pages 49-50
ORL			
Organisateur Roulage Libre	540€		Page 50

B. CONDITIONS DE DELIVRANCE

a) Généralités

Définition

Une licence est délivrée par la FFSA à toute personne morale ou physique résidant en France de manière permanente, et à toute personne physique de nationalité française résidant à l'étranger ; et désirant exercer une fonction, participer à une compétition inscrite au calendrier de la FFSA, de la FIA ou d'une A.S.N. affiliée à la FIA ou à toute autre activité organisée sous l'égide de la FFSA ou pratiquer l'entraînement à l'année (année civile). La réception de la licence par son titulaire vaut engagement de se soumettre aux règles fédérales nationales et internationales et à l'autorité disciplinaire de la FFSA.

Il existe 3 grandes catégories de licence :

- **Licences de Praticants**

Ces licences, suivant leur type, ouvrent droit à participer aux compétitions organisées sous l'autorité de la FFSA ou à pratiquer l'entraînement à l'année (année civile).

- **Licences d'Encadrants**

Ces licences permettent d'assurer dans les conditions de qualification, d'élection ou de délégation déterminées pour chaque type de licence encadrant, des fonctions fédérales et d'encadrement général lors des compétitions.

- **Licences Personnes Morales**

Ces licences sont destinées aux organisateurs, partenaires techniques, constructeurs, sociétés et écuries

Demande

Les licences sont délivrées par la FFSA et rattachées à une association sportive affiliée. On ne peut être licencié qu'au titre d'une même association sportive, quels que soient le nombre et la catégorie de licences sollicitées. Chaque association est titulaire d'un code A.S. : Toute demande de licence doit être formulée sur le site www.licence.ffsa.org et accompagnée de toute pièce se rapportant à la demande. Les Associations Sportives sont chargées de valider les demandes de licences.

Les demandes de licences organisateur, organisateur coupe de marque, partenaire technique, constructeur, société et écurie devront être adressées au Service Vie Fédérale de la FFSA.

Les demandeurs de licence dans l'impossibilité de formuler leur demande via le site, auront la possibilité d'utiliser le formulaire de demande de licence téléchargeable sur le site www.ffsa.org – Vie Fédérale/La licence FFSA/Documents. Dans ce cas, la licence ne pourra être saisie par l'association sportive sur le site www.licence.ffsa.org qu'à la condition que cette dernière soit en possession dudit formulaire dûment rempli par le demandeur, qui vaudra mandat en bonne et due forme.

Contrôle d'honorabilité

Dans le cadre de la protection des pratiquants sportifs, les fédérations sont désormais tenues de participer au contrôle automatisé de l'honorabilité de leurs dirigeants.

A cet effet, la FFSA doit collecter et transmettre aux services compétents du Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques, les données personnelles nécessaires à la réalisation de contrôle et ce, pour les licenciés appartenant aux catégories suivantes :

- Les titulaires d'une licence de dirigeant (Internationale Dirigeant – EID)
- Les titulaires de toute autre licence exerçant un mandat :
 - De dirigeant d'ASA ou d'ASK, c'est-à-dire les membres du bureau (Président, Trésorier et Secrétaire) ;
 - De dirigeant de la FFSA et/ou des ligues du sport auto et de karting, c'est-à-dire les membres du Comité Directeur de celles-ci.

En fonction de la situation du licencié qui lui sera communiquée par le Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques, la FFSA se réserve la possibilité de procéder au retrait administratif de sa licence, ainsi qu'à l'engagement de poursuites disciplinaires.

Durée de validité

Les licences sont valables pour l'année civile en cours et viennent obligatoirement à expiration le 31 décembre de chaque année.

La validité d'une licence est cependant prorogée jusqu'au 31 mars de l'année suivante lorsque son titulaire est :

- Soit passible de poursuites disciplinaires,
- Soit partie dans une procédure d'appel sportif en cours, et ce, uniquement en ce qui concerne la compétence de la commission de discipline et/ou du tribunal d'appel national de la FFSA.

Assurance individuelle accident, responsabilité civile et protection juridique

Voir § Assurances.

Refus de licence

La FFSA peut refuser la délivrance d'une licence à tout demandeur qui ne remplirait pas les conditions requises, qui poursuivrait un objet contraire à ceux de la FFSA, qui aurait refusé d'appliquer des décisions de la FFSA ou qui, par ses propos, ses actes ou ses écrits, aurait porté un préjudice moral ou matériel à la FFSA, à ses membres ou à ses dirigeants.

Changement d'association

La FFSA pourra procéder durant l'année civile en cours, au changement d'association et de code A.S. d'un licencié qui en ferait la demande expresse auprès du Service Vie Fédérale de la FFSA. Le changement de code entraînera un surcoût de 30 euros et le transfert de toutes ses licences sur la nouvelle association.

b) Examen médical

Pour les licences pratiquants (concurrents conducteurs)

Pour renseigner le certificat médical, les personnes peuvent soit s'adresser à un titulaire du Certificat d'Etudes Spéciales de Biologie et de Médecine du Sport ou, d'une Capacité de Médecine du Sport ou, encore d'un équivalent reconnu par le Conseil de l'Ordre des Médecins (la liste de médecins peut être consultée sur le site www.conseil-national.medecin.fr), soit à un membre de la Commission Médicale ou, un membre du Groupe de Travail Médical Karting FFSA ou, un Médecin Fédéral FFSA (auto ou karting, le cas échéant), soit à un généraliste régulièrement inscrit à un tableau de l'Ordre des Médecins.

Première demande de licence internationale ou après 5 ans d'interruption de licence internationale

Les demandeurs d'une première licence internationale ou, après 5 ans d'interruption devront subir un examen complet de la vue auprès d'un ophtalmologiste qualifié, examen qui devra obligatoirement comporter la mesure de l'acuité visuelle, l'étude de la vision des couleurs, la détermination du champ de vision, l'étude de la vision binoculaire, une recherche des troubles auditifs et vestibulaires (test de Fukuda conseillé). Les résultats de ces examens complémentaires seront annexés à la fiche médicale et envoyés au Médecin Fédéral (servicemedical@ffsa.org).

Examen cardiologique

Les demandeurs d'une licence internationale doivent subir un examen cardiologique :

- Jusqu'à 45 ans, tous les 2 ans, un électrocardiogramme 12 dérivations
- Dès 45 ans, tous les 5 ans, un examen cardiaque complet auprès d'un médecin spécialiste en cardiologie. Si ce médecin le juge utile, et en fonction des signes cliniques trouvés lors de l'examen cardiaque, une épreuve d'effort pourra être pratiquée.

Pour les demandeurs d'une licence (hors licence internationale) de plus de 45 ans, un examen cardiologique est obligatoire tous les 5 ans.

Les résultats de ces examens complémentaires seront annexés à la fiche médicale et envoyés au Médecin Fédéral (servicemedical@ffsa.org).

Une fois la fiche médicale dûment rédigée, le médecin examinateur devra remplir le certificat médical inclus dans la demande de licence. Le licencié devra obligatoirement en garder une COPIE.

Traitement médical prolongé ou continu

Dans tous les cas, un licencié sous traitement médical prolongé ou, continu devra aviser impérativement le Médecin Fédéral National en lui faisant parvenir sous pli confidentiel, la copie dudit traitement.

Demande de licence pour les sportifs de haut-niveau et les espoirs

Pour les sportifs de haut-niveau et les espoirs, la délivrance de la licence annuelle est subordonnée à la première visite médicale de l'année en cours, dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 11 février 2004 fixant la périodicité des examens médicaux. Cette visite pourra avoir lieu dans tout Centre Médico-Sportif. Aussi, tout pilote de haut-niveau et espoir devra fournir, en même temps que sa demande de licence (dont la fiche médicale aura été remplie), l'attestation de la première visite de suivi sportif imposée à tout sportif de haut-niveau.

La licence entraînement (hormis la licence H karting) nécessite un certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile et/ou karting.

c) Première licence internationale de pratiquant – Formation en ligne

Les demandeurs **pour la première fois** d'une licence internationale de pratiquant doivent suivre une formation en ligne dispensée par la FIA sur la sécurité. Chaque demandeur doit s'identifier sur la plateforme dédiée (www.elearning.fia.com/learn/register) et répondre en fin de formation à une série de questions en lien avec la sécurité. Si le demandeur obtient un minimum de 80% de bonnes réponses, il pourra télécharger son certificat nécessaire à l'obtention de sa première licence internationale.

d) Participation aux compétitions internationales

Les titulaires d'une licence internationale FFSA bénéficient d'une autorisation permanente pour participer aux compétitions inscrites au calendrier international de la FIA qui sont ouvertes à leur grade de licence.

e) Participation aux C=compétitions nationales organisées dans un pays étranger

Conformément à l'article 2.3 et suivants du Code Sportif International, une compétition nationale peut, à la discrétion de la fédération étrangère qui l'autorise, admettre la participation de licenciés titulaires d'une licence nationale d'autres fédérations, sous réserve qu'elle soit régulièrement inscrite au calendrier national de la fédération concernée. Il importera que le licencié s'en assure auprès de l'organisateur et demande l'autorisation préalable de la FFSA.

f) Etranger

Conformément à l'article 9.3 et suivants du Code Sportif International, les étrangers peuvent postuler à la délivrance d'une licence FFSA sous réserve de fournir :

- 1 autorisation de l'Autorité Sportive Nationale du pays de leur nationalité.
- 1 justificatif de résidence permanente en France.
- 1 justificatif attestant de leur scolarisation permanente en France, pour les moins de 18 ans au jour de la demande de licence.

g) Duplicata / Changement d'association

Le tarif pour un duplicata de licence est de 20 euros.

Le tarif pour un changement d'association en cours d'année civile est de 30 euros.

(cf §I – GENERALITES, point 5).

h) Licences multiples et changement de licence

Un licencié demandant plusieurs licences (pratiquant et/ou encadrant) en cours d'année civile, paiera le montant le plus élevé. Chaque licence supplémentaire donnera lieu à un règlement de 10 euros à partir de la 2^{ème} licence. Un licencié changeant de licence, par procédure d'évolution de cette dernière (suppression de la licence précédente en conséquence), paiera la différence entre les deux montants de licence.

Ces dispositions ne s'appliquent pas dans le cadre de la prise conjointe d'une licence et d'un titre de participation ou de deux titres de participation.

NB : Dans le cadre de licences multiples, le nombre de laissez-passer acquis au titre de l'une ou de l'autre des licences ne peut pas être cumulé.

i) Laissez-passer FFSA

Les laissez-passer FFSA ne pourront être délivrés qu'aux titulaires d'une licence FFSA (soit en tant que personne physique, soit à travers une personne morale), et ce, uniquement quand la mention " laissez-passer " figure dans les conditions de délivrance de ladite licence. Dans le cadre d'une licence personne morale, les laissez-passer ne seront délivrés aux personnes destinataires, que sous réserve qu'elles ne soient pas suspendues de licence au moment de la demande.

C. REGLEMENTATION

a) Licences Praticants

Les Licences Praticants sont réparties comme suit :

- Internationales.
- Nationales.
- Régionales.

Tous les pilotes prioritaires FFSA doivent obligatoirement prendre une licence Internationale.

SCHEMA RECAPITULATIF DE LA REFORME DES LICENCES INTERNATIONALES

NIVEAU DE LICENCE MINIMUM REQUIS PAR DISCIPLINE / CATEGORIE			
CODE LICENCE	COMPETITIONS FIA ACCESSIBLES	DISCIPLINE/CATEGORIE	RATIO POIDS/PUISSANCE (W/P)
ICCA	<i>Circuit</i>	Monoplaces	W/P 0 < 1 Kg/ch
		Prototypes	
ICCB	<i>Circuit</i>	Monoplaces	W/P 1 < 2 Kg/ch
		Prototypes	
		GT	
		Voiture de tourisme	
ICCC	<i>Circuit</i>	Monoplaces	W/P 2 < 3 Kg/ch
		Prototypes	
		GT	
		Voiture de tourisme	
		Camions	W/P non applicable
		Super Buggy Autocross	
		Supercar Rallycross	
		Voitures historiques : Formule Un, Formule Deux, Indy Car, Formule 5000, Formule A, Groupe C, CanAm	
ICCCR	<i>Route</i>	Rallye (Rallye 1, Rallye 2)	W/P 3 < 5 Kg/ch
		Tout-Terrain (T1)	
		Courses de côtes (groupes CN/D et E2 de catégorie 2)	
ICCD	<i>Circuit</i>	Monoplaces	W/P 3 < Kg/ch
		Prototypes	
		GT	
		Voiture de tourisme	
		Camions	
		Drift	W/P non applicable
		Autocross (sauf Super Buggy)	
		Rallycross (sauf Supercar)	
		Voitures historiques sauf : Formule Un, Formule Deux, Indy Car, Formule 5000, Formule A, Groupe C, CanAm	
ICCDRO	<i>Route</i>	Rallye (Rallye 3, Rallye 4, Rallye 5)	W/P 5 < Kg/ch
		Tout-Terrain (sauf T1)	
		Courses de côtes (sauf groupes CN,,D et E2 de catégorie 2)	
		Rallyes historiques	W/P non applicable
		Courses de côtes historiques	
ICCE	<i>Circuit</i>	Karting (catégorie avec et sans boîte de vitesse)	W/P non applicable
		Autocross Junior – Sprint Car Senior	W/P 5 < Kg/ch
		Rallycross	
ICCF	<i>Circuit</i>	Karting (catégorie sans boîte de vitesse)	W/P non applicable
		Autocross Junior – Sprintcar Junior	
ICCG	<i>Circuit</i>	Karting OK Junior	W/P non applicable
		Autocross Junior – Sprintcar Junior	

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « A » AUTO

CODE : ICCA

▪ **Conditions de délivrance**

- **Être âgé de 17 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.**
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- Avoir été titulaire d'une licence internationale « B » auto.

ET

- Avoir été classé dans les 5 premiers du classement final de 5 compétitions pour lequel la licence internationale « B » est requise dans les deux années précédant la demande.

OU

- Avoir été classé dans les 5 premiers du classement général d'un championnat pour lequel la licence internationale « B » est requise lors de l'année en cours ou l'année précédant la demande.

ET

- Avis favorable du Comité Directeur de la FFSA.

▪ **Renouvellement**

- Participation à au moins 1 compétition internationale où la licence internationale « A » est requise, par période de 12 mois, faute de quoi le demandeur devra être observé pendant les essais d'une compétition internationale.

▪ **Participation**

- Toutes les compétitions du calendrier FFSA (pour les compétitions sur route le titulaire devra être détenteur du permis de conduire).
- Toutes les compétitions du calendrier FIA sur circuit pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance inférieur ou égal à 1kg/ch (à savoir les monoplaces, prototypes et catégories équivalentes).

TARIF : 1 600 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « B » AUTO

CODE : ICCB

▪ **Conditions de délivrance**

- **Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.**
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- Avoir été titulaire d'une licence internationale « C » (« C » auto, ou « C » F4) et avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 5 compétitions nationales ou internationales sur circuit dans les deux années précédant la demande.

▪ **Renouvellement**

- Participation à au moins 1 compétition internationale où la licence internationale « B » est requise, par période de 12 mois, faute de quoi le demandeur devra être observé pendant les essais d'une compétition internationale.

▪ **Participation**

- Toutes les compétitions du calendrier FFSA (pour les compétitions sur route, le titulaire devra être détenteur du permis de conduire).
- Toutes les compétitions du calendrier FIA sur circuit pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance compris entre 1kg/ch. et 2kg/ch. (monoplace, prototype, GT et voiture de tourisme ou catégories équivalentes).

TARIF : 860 €

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
 - **Dans les deux années précédant la demande :**
 - Avoir été titulaire d'une licence NCC **ou NJC** et avoir participé à au moins 10 compétitions reconnues par la FFSA dont 5 compétitions minimum sur circuit.
 - OU**
 - Avoir été titulaire de la licence internationale « E », et avoir participé à au moins 10 compétitions sur circuit reconnues par la FFSA.
 - OU**
 - Avoir été titulaire de la licence internationale « D » Circuit et participé à au moins 5 compétitions sur circuit reconnues par la FFSA.
 - Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne sur la sécurité.

- **Participation**
 - Toutes les compétitions du calendrier FFSA sur circuit.
 - Toutes les compétitions du calendrier FIA sur circuit pour toutes les voitures :
 - Soit présentant un rapport poids/puissance compris entre 2kg/ch. et 3kg/ch. (Monoplaces, Prototypes, GT, voitures de tourisme, ou catégories équivalentes)
 - Soit, indépendamment du rapport poids/puissance, pour les Super Buggy, Autocross, Super Car Rallycross , pour la catégorie Camion de la FIA ,et pour les voitures historiques de Formule Un (période G et au-delà), de Formule Deux (Période H et au-delà), d'Indy Car (Période G et au-delà), de Formule 5000et Formule A (toutes), du Groupe C (toutes), de CanAm (toutes) et de Sport-Prototype de plus de 2 litres (Période G et au-delà) indépendamment du rapport poids/puissance.

TARIF : 530 €

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - **Dans les deux années précédant la demande :**
 - Avoir été titulaire d'une licence internationale « D » Route et avoir été classé à au moins 5 compétitions sur route reconnues par la FFSA.
 - OU**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale concurrent conducteur auto (licences nationale ou régionale sont considérées de même niveau dans ce cadre), ou avec une licence de degré équivalent d'une ASN membre de la FIA, et avoir été classé à au moins dix compétitions reconnues par la FFSA (cinq compétitions au minimum sur route).
 - Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne sur la sécurité.

- **Participation**
 - Toutes les compétitions « route » (rallyes, rallyes tout-terrain, courses de côte et les autres compétitions où les départs sont donnés séparément à chaque concurrent) du calendrier FFSA.
 - Toutes les compétitions « route » du calendrier FIA pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance compris entre 3 et 5 kg/ch (Rallye 1, Rallye 2, RGT, voitures Tout-Terrain T1 ou catégories équivalentes, voitures Course de Côtes des groupes CN, E et E2 de catégorie 2).

TARIF : 530 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « D » CIRCUIT AUTO

CODE : ICCD

▪ **Conditions de délivrance**

- **Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.**
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- Avoir été titulaire de la licence internationale « E », ou d'une licence nationale de degré similaire.

ET

- Avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 5 compétitions sur circuit reconnues par la FFSA.
- **Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne sur la sécurité.**

▪ **Participation**

- Toutes les compétitions circuit du calendrier FFSA.
- Toutes les compétitions circuit du calendrier FIA pour toutes les voitures suivantes :
 - Soit présentant un rapport poids/puissance supérieur à 3kg/ch. (Monoplace, Prototypes, GT, Voitures de Tourisme, Camions (sauf Camions FIA) et Drift ou catégorie équivalente.
 - Soit, indépendamment du rapport poids/puissance, pour tous les véhicules Autocross (sauf Super Buggy) et Rallycross (sauf Super Cars), ainsi que pour toutes les voitures historiques roulant dans des compétitions sur circuit (excepté celles pour lesquelles le degré C est obligatoire.

TARIF : 530 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « D » ROUTE AUTO

CODE : ICCDRO

▪ **Conditions de délivrance**

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile. Avoir été titulaire de la licence « E » ou d'une licence nationale de degré similaire, et avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 5 compétitions reconnues par la FFSA.

OU

- Avoir effectué un stage dans une école de pilotage reconnue par la FFSA durant l'année en cours ou l'année précédente dûment sanctionné par une attestation.
- **Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne sur la sécurité.**

▪ **Participation**

- Toutes les compétitions « route » du calendrier FFSA.
- Toutes les compétitions « route » du calendrier FIA pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance supérieur à 5kg/ch. Voitures de rallye (Rally 3, Rally4, Rally5), voitures Tout-Terrain (sauf T1) ou catégories équivalentes. Voiture de courses de côte, sauf voitures des groupes CN, D et E2 de catégorie II.

TARIF : 530 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « D » GRADE 1

CODE : ICCD1

- **Conditions de délivrance**
 - **Être âgé de 16 ans minimum.**
 - Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans pour les compétitions sur circuit et permis de conduire obligatoire pour les compétitions sur route.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - **Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA à la sécurité, en ligne.**

- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve internationale approuvée par la FIA comme étant ouverte aux détenteurs d'une licence internationale D1 et indiquée comme telle sur le calendrier FIA.

TARIF : 530 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « E »

CODE : ICCE

- **Conditions de délivrance**
 - **Être âgé au minimum de 15 ans dans l'année. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans pour les compétitions autos.**
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
 - Avoir été classé à au moins 5 compétitions sur circuit reconnues par la FFSA.
 - **Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA à la sécurité, en ligne.**

- **Participation**
 - Toutes les compétitions circuit du calendrier FFSA et FIA.
 - Limitée aux véhicules de karting (catégories avec et sans boîte de vitesses), Autocross Junior, Sprintcar Senior ou catégories équivalentes indépendamment du rapport poids/puissance.
 - Limitée aux véhicules de Rallycross présentant un rapport poids/puissance supérieur à 5 kg/ch.

NB : Les pilotes en catégorie Superkart doivent avoir 18 ans minimum.

TARIF : 300 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « F »

CODE : ICCF

- **Conditions de délivrance**
 - **Être âgé au minimum de 14 ans dans l'année et maximum 15 ans dans l'année.**
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.
 - Avoir été classé à au moins 5 compétitions sur circuit reconnues par la FFSA.
 - **Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA à la sécurité, en ligne.**

▪ **Participation**

- Toutes les **compétitions** circuit du calendrier FFSA et FIA.
- Limitée aux véhicules de karting (uniquement les catégories sans boîte de vitesses), Autocross Junior, Sprintcar Junior ou catégories équivalentes indépendamment du rapport poids/puissance.

TARIF : 300 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « G »

CODE : ICCG

▪ **Conditions de délivrance**

- **Être âgé au minimum de 12 ans dans l'année et maximum 14 ans dans l'année.**
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.
- Avoir été classé à au moins 5 compétitions sur circuit reconnues par la FFSA.
- **Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA à la sécurité, en ligne.**

▪ **Participation**

- Toutes les compétitions circuit du calendrier FFSA et FIA.
- Limitée aux véhicules de karting OK Junior, Autocross Junior, Sprintcar Junior ou catégories équivalentes indépendamment du rapport poids/puissance.

NB : - Le poids du pilote équipement compris doit être d'au moins 35 kg à tout moment d'une compétition
- Condition de délivrance exceptionnelle à 15 ans dans l'année suivant les critères de sécurité évalués par la FIA.

TARIF : 300 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR JUNIOR RALLYE AUTO

CODE : ICCJR

▪ **Conditions de délivrance**

- Être âgé de 16 ans **minimum** (mais jamais **au-delà de la date anniversaire des 19 ans**).
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA à la sécurité, en ligne.**

▪ **Participation**

- Tous les rallyes inscrits au calendrier FFSA et FIA, uniquement comme copilote.

TARIF : 300 €

NB : Cette licence ne permet en aucun cas de conduire un véhicule pendant le déroulement d'un rallye.

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « C » F4

CODE : ICCCF4

▪ **Conditions de délivrance**

- Être âgé de 16 ans **minimum** date anniversaire faisant foi (mais jamais **au-delà de la date anniversaire des 23 ans**).
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA à la sécurité, en ligne.**
- **Attestation délivrée par la FFSA ACADEMY.**

- **Participation**
 - Compétitions et entraînements sur un véhicule utilisé dans le cadre du Championnat de France F4, encadrés par la FFSA Academy.

TARIF : 250 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR DRAGSTER/RECORDS

CODE : ICCDR

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - **Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA à la sécurité, en ligne.**
- **Participation**
 - Toutes les compétitions de dragsters du calendrier FFSA et FIA.
 - Toutes les compétitions d'accélération du calendrier FFSA.
 - Tentatives de records.

TARIF : 185 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR RESTRICTIVE AUTO

CODE : ICCRES

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional (suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA).
Cette licence est réservée aux handicapés physiques et moteurs, non atteints d'une maladie incompatible avec la pratique du sport automobile, ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International).
 - **Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA à la sécurité, en ligne.**
- **Renouvellement**
 - Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional. En cas d'interruption de 3 ans ou plus, un nouveau test d'extraction est obligatoire.
- **Participation**
 - Toutes les compétitions du calendrier FFSA et FIA où les départs sont donnés séparément à chaque conducteur, sauf si la compétition est ouverte exclusivement aux personnes handicapées.
Les participations sont soumises à l'accord de l'ASN organisatrice.
 - Dans certains cas particuliers, possibilité de piloter en circuit (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International et réglementation médicale FFSA).

TARIF : 530 €

Cette licence devra être demandée simultanément à la licence pratiquant mineur.

- **Conditions de délivrance**
 - Être représentant légal du mineur correspondant.

- **Participation**
 - Concurrent du pilote mineur dont on est le représentant légal.
 - Assistance dans épreuve automobile/karting.

TARIF : 82 €

Tout titulaire d'une licence concurrent tuteur pourra déléguer sa qualité de tuteur à une autre personne physique licenciée, sous réserve que cette dernière soit majeure et titulaire d'une licence concurrent. Cette délégation devra être faite sur le formulaire prévu à cet effet. Le formulaire devra être présenté, dûment complété, au moment des vérifications administratives (voir ci-après).

FORMULAIRE DE DELEGATION

Je soussigné(e) (**nom et prénom du représentant légal**) :

.....

Titulaire de la licence Concurrent Tuteur 2023 numéro :

Né(e) le à

De nationalité.....

Demeurant.....

.....

Représentant légal de (nom et prénom du mineur) :

.....

Licencié à la FFSA sous le numéro :

donne pouvoir à (nom et prénom du mandataire)

.....

Titulaire de la licence Concurrent Conducteur ou Concurrent Tuteur 2023 numéro :

Demeurant.....

.....

désigné(e) en qualité de mandataire spécial, aux fins de me représenter en qualité de concurrent tuteur de

(nom et prénom du mineur) :

dans le cadre de son activité de conducteur,

- pour l'ensemble des épreuves de l'année disputées par le conducteur (1)

- pour l'épreuve dénommée "" "

Se déroulant

le(s)..... (1)

Fait à

Le.....

Signature du représentant légal

Signature du mandataire

(1) A compléter suivant qu'il s'agira d'une délégation de pouvoir à l'année (écrire le nom du championnat, du trophée...) ou d'une délégation de pouvoir pour une seule épreuve.

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR AUTO

CODE : NCC

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.

- **Participation**
 - Toutes les compétitions du calendrier FFSA (nationales et régionales) à l'exception des Championnats de France FFSA GT et F4 pour lesquels une licence internationale est exigée.

TARIF : 448 €

NATIONALE JUNIOR AUTO RALLYE

CODE : NJR

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum et jusqu'à **la date anniversaire des 19 ans.**
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

- **Participation**
 - Tous les rallyes nationaux et régionaux inscrits au calendrier de la FFSA, uniquement comme copilote.

NB : Cette licence ne permet en aucun cas de conduire un véhicule pendant le déroulement d'un rallye.

TARIF : 137 €

NATIONALE JUNIOR AUTO CIRCUIT

CODE : NJC

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum et jusqu'à **la date anniversaire des 19 ans.**
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

- **Participation**

Toutes les compétitions sur circuit asphalté, sur circuit tout-terrain et d'Endurance Tout-terrain inscrites au calendrier national ou régional de la FFSA, à l'exception des championnats de France FFSA GT et F4 pour lesquels une licence internationale est exigée et à l'exception des Supercars et Super 1600 en Rallycross.

TARIF : 242 €

NATIONALE JUNIOR AUTO CIRCUIT F4

CODE : NJCF4

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 15 ans dans l'année et jusqu'à **la date anniversaire des 16 ans.**
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.
 - Attestation délivrée par la FFSA Academy.

- **Participation**

Toutes les compétitions du Championnat de France Junior F4 de la FFSA ainsi que les entraînements encadrés par la FFSA Academy. Si un pilote est inscrit à l'intégralité du championnat de France F4, il peut bénéficier d'une dérogation pour faire une ou deux compétitions dans un autre championnat F4 à l'étranger.

TARIF : 242 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR TERRE

CODE : NCCT

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.

- **Participation**
 - Toutes les compétitions nationales ou régionales de Circuit Tout-Terrain du calendrier FFSA, à l'exception des catégories Supercars et Super 1600 Rallycross.
 - Toutes les compétitions nationales ou régionales SSV du calendrier FFSA.

TARIF : 240 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR REGULARITE

CODE : NCCR

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

- **Participation**

Toutes les compétitions nationales de régularité du calendrier FFSA.

NB : Cette licence ne permet de conduire que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

TARIF : 137 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR DRIFT

CODE : NCCDR

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

- **Participation**

Toutes les compétitions Drift inscrites au calendrier FFSA.

TARIF : 177 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR JEUNE DRAGSTER

CODE : NCCJD

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 8 ans minimum et jusqu'à la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

- **Participation**
 - Toutes les compétitions de MINI DRAG sur 200 mètres maximum.
 - A partir de 16 ans, en STREET RUN sur 400 mètres maximum et compétitions dragster/épreuves d'accélération.

TARIF : 85 €

NATIONALE ENTRAINEMENT AUTO**CODE : NEA**

Conditions de délivrance

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de **la date anniversaire des 19 ans.**
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale.

Participation

Pratique du sport automobile en entraînement uniquement sur circuits agréés par la FFSA.

TARIF : 108 €

NATIONALE ENTRAINEMENT AUTO F4**CODE : NEAF4**

Conditions de délivrance

- Être âgé de 15 ans dans l'année et jusqu'à **la date anniversaire des 16 ans.**
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et pièce d'identité ou copie du livret de famille pour les nouveaux licenciés mineurs.
- Attestation délivrée par la FFSA Academy.

Participation

Pratique du Sport Automobile en entraînement uniquement, encadré par la FFSA Academy.

TARIF : 108 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR KARTING**CODE : NCCK**

Conditions de délivrance

- Être âgé au moins de 12 ans dans l'année.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

Participation

- Toutes les compétitions karting nationales du calendrier FFSA.
- Epreuves de karting nationales d'une ASN étrangère avec autorisation de la FFSA.
- Assistance technique d'un concurrent conducteur dans épreuve karting si 15 ans minimum.

TARIF : 169 €

NB : Les pilotes atteignant l'âge de 12 ans dans l'année ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCCK et NCCMCK.

Tout changement de licence sera autorisé durant l'année en cours. Après le changement, le retour à la licence initiale ne sera pas autorisé.

NATIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR MINIME-CADET KARTING**CODE : NCCMCK**

▪ Conditions de délivrance

- Être âgé de 8 ans minimum à 12 ans dans l'année.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés. Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.

▪ Participation

- Toutes les compétitions karting nationales du calendrier FFSA dans la catégorie Mini 60.
- Toutes les compétitions nationales d'une ASN étrangère avec autorisation de la FFSA.
- Pratique du karting avec un kart junior en entraînement uniquement encadré par la FFSA Academy.

NB1 : Dérogation pour les pilotes ayant 13 ans dans l'année 2023 et pesant moins de 35 kg équipement inclus à tout moment de l'épreuve.

NB2 : Les pilotes ayant été titulaire d'une licence compétition Minime (NCCMK) en 2022 et ayant 8 ans dans l'année 2023 sont autorisés à souscrire à une licence nationale concurrent conducteur minime-cadet karting (NCCMCK).

NB3 : Les pilotes atteignant l'âge de 12 ans dans l'année ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCKK et NCCMCK.

Tout changement de licence sera autorisé durant l'année en cours. Après le changement, le retour à la licence initiale ne sera pas autorisé.

TARIF : 125 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR H KARTING**CODE : NCCHK**

▪ Conditions de délivrance

- Être âgé au moins de 10 ans dans l'année.
- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional (suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA).
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

Cette licence est réservée aux handicapés physiques moteurs non atteints d'une maladie incompatible avec la pratique du karting ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International).

▪ Renouvellement

Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional.

▪ Participation

Toutes compétitions FFSA ouvertes aux utilisateurs de kart avec embrayage et avec démarreur.

TARIF : 169 €

NB : Le matériel utilisé devra être agréé par la FFSA (fiche d'agrément).

NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS JUNIOR-SENIOR KARTING

CODE : NECCJSK

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé au moins de 12 ans dans l'année.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
 - Autorisation parentale.

- **Participation**
 - Pratique du karting en entraînement.
 - Participation à des Courses Clubs.
 - Assistance technique d'un concurrent conducteur d'une épreuve karting, si âgé de 15 ans minimum.

TARIF : 106€

NB1 : Dans le cadre d'une première licence, le tarif sera de 53 €. Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1^{er} septembre, elle pourra être renouvelée au tarif préférentiel en vigueur.

NB2 : Le matériel utilisé devra :

- Soit correspondre à une catégorie FFSA ou CIK/FIA sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit.
- Soit avoir été agréé par la FFSA.

NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS MINIME-CADET KARTING

CODE : NECCMCK

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 7 ans dans l'année à 12 ans dans l'année.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés.
 - Autorisation parentale.

- **Participation**
 - Pratique du karting en entraînement.
 - Participation à des courses clubs.

TARIF : 70 €

NB1 : Dérogation pour les pilotes ayant 13 ans dans l'année 2023 et pesant moins de 35 kg équipement inclus à tout moment de l'épreuve.

NB2 : Dans le cadre d'une première licence, le tarif sera de 50 €. Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1^{er} septembre, elle pourra être renouvelée au tarif préférentiel en vigueur.

NB3 : le matériel utilisé devra :

- Soit correspondre à une catégorie FFSA s'adressant à des jeunes de 7 à 12 ans, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, anti-bruit.
- Soit avoir été agréé par la FFSA.

NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS MINIKART KARTING

CODE : NECCMKK

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 6 ans révolus à 11 ans dans l'année. Les pilotes âgés de 6 ans devront être titulaires d'un Volant de Bronze, d'Argent ou d'Or décerné par une Ecole Française de Karting pour participer à une Course Clubs (attestation à fournir au contrôle administratif de chaque épreuve).
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
 - Autorisation parentale.

- **Participation**
 - Pratique du karting en entraînement.
 - Participation à des Courses Clubs.

TARIF : 58 €

NB1 : Dans le cadre d'une première licence, le tarif sera de 48 €. Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1^{er} septembre, elle pourra être renouvelée au tarif préférentiel en vigueur.

NB2 : Le matériel utilisé devra :

- Soit correspondre à une catégorie FFSA s'adressant à des jeunes de 6 à 11 ans, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit.
- Soit avoir été agréé par la FFSA.

NATIONALE ENTRAINEMENT KART HISTORIQUE

CODE : NEKHI

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé au moins de 12 ans dans l'année.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
 - Autorisation parentale.

- **Participation**
 - Pratique du karting en entraînement.
 - Participation à des démonstrations.
 - Participation à des épreuves de régularité.

TARIF : 43 €

NB : Le matériel utilisé devra correspondre aux classes définies par la FFSA ou CIK-FIA.

NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS H KARTING

CODE : NECCHK

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé au moins de 10 ans dans l'année.
 - Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional (suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA).
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour nouveaux licenciés mineurs.
 - Autorisation parentale.
 - Cette licence est réservée aux handicapés physiques moteurs non atteints d'une maladie incompatible avec la pratique du karting ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International).

- **Participation**
 - Pratique du karting en entraînement.
 - Participation à des Courses Clubs.

TARIF : 102 €

NB1 : Dans le cadre d'une première licence, le tarif sera de 53 €. Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1^{er} septembre, elle pourra être renouvelée au tarif préférentiel en vigueur.

NB2 : le matériel utilisé devra être agréé par la FFSA (fiche d'agrément).

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR AUTO

CODE : RCC

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**

Toutes les compétitions régionales du calendrier FFSA.
- **Participation comme copilote** (sans possibilité de conduire) :

Tous les rallyes nationaux du calendrier FFSA.

TARIF : 260 €

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR TERRE

CODE : RCCT

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 12 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de **la date anniversaire des 19 ans**.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- **Participation**
 - **A partir de 12 ans**, les compétitions inscrites au calendrier FFSA :
 - De Sprint Car dans la catégorie Junior Sprint.
 - Du Trophée Andros Sprint Car Super Sprint pour les pilotes ayant 16 ans avant la fin de l'année en cours et classés dans les 18 premiers du Trophée de France de la catégorie Junior Sprint.
 - de SSV sur glace dans la catégorie SSV classe G (Monoplace 350cm³ maximum uniquement).
 - **A partir de 16 ans**, les compétitions inscrites au calendrier FFSA :
 - Régionales sur Circuit Tout-Terrain (Sprint Car, 2CV Cross, **4L Cross**, Fol'Car).
 - De Camion Cross en catégorie camion léger.
 - Régionales de SSV.

TARIF : 110 €

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR TRIAL 4X4

CODE : RCCT4X4

▪ **Conditions de délivrance**

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de **la date anniversaire des 19 ans**.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

▪ **Participation**

- Pour les titulaires du permis de conduire, toutes les compétitions régionales de Trial 4x4 du calendrier de la FFSA.
- Pour les non-titulaires du permis de conduire, toutes les compétitions régionales de Trial 4x4 du calendrier de la FFSA uniquement comme copilote.

TARIF : 110 €

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR SLALOM

CODE : RCCS

▪ **Conditions de délivrance**

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.

▪ **Participation**

- Tous les slaloms inscrits au calendrier régional de la FFSA.

TARIF : 155 €

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR EPREUVE D'ACCELERATION

CODE : RCCR

▪ **Conditions de délivrance**

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.

▪ **Participation**

- Toutes les compétitions régionales d'accélération du calendrier FFSA.
- Toutes les compétitions nationales d'accélération, en catégorie Street Run uniquement, du calendrier FFSA.

TARIF : 75 €

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR « LYCEES DANS LA COURSE »

CODE : RCCLC

▪ **Conditions de délivrance**

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile
- Autorisation parentale.
- Attestation de participation à un stage d'apprentissage au pilotage effectué avec un moniteur titulaire du BPJEPS, délivrée par la Ligue Régionale ou à la FFSA Academy, pour les non-titulaires du permis de conduire.

▪ **Participation**

- Opération « Lycées dans la Course ».
- Compétitions régionales de Slalom (hors slaloms en course de côte) et Circuit avec la monoplace utilisée pour l'opération « Lycées dans la course » et en compagnie à minima de l'enseignant référent.

TARIF : 120 €

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR RESTRICTIVE AUTO

CODE : RCCRES

Cette licence peut être délivrée, sous réserve de remplir les conditions ci-dessous, aux personnes ne remplissant pas les critères médicaux d'attribution d'une licence de conducteur.

▪ **Conditions de délivrance**

- Titulaire du permis de conduire.
- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional et avis favorable du médecin fédéral national, et ce, suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA.
- Cette licence est réservée aux handicapés physiques moteurs non atteints d'une maladie incompatible avec la pratique du sport automobile ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International).

▪ **Renouvellement**

Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional. En cas d'interruption de 3 ans ou plus, un nouveau test d'extraction est obligatoire.

▪ **Participation**

- Dans le cas où le seul handicap affecterait la vision du postulant, celui-ci pourra participer à tous les rallyes nationaux et régionaux inscrits au calendrier de la FFSA uniquement comme copilote. Le postulant ne pourra en aucun cas conduire un véhicule pendant le déroulement d'un rallye.
- Lorsque le handicap n'affecte pas la vue du candidat et sous condition de subir avec succès les épreuves de conduite et d'extraction telles que prévues dans le règlement de la licence Internationale Concurrent Conducteur Restrictive Auto (ICRES), le titulaire pourra piloter dans les compétitions régionales et nationales du calendrier FFSA où les départs sont donnés séparément.
- La participation aux compétitions de Fol car et Sprint Car sera possible après délibération de la commission médicale.

TARIF : 260 €

b) Formation et hiérarchie des encadrants

FONCTION	NIVEAU	PREMIERE DELIVRANCE DE LICENCE			RENOUVELLEMENT	
		Formation préalable	Examen	Organisme habilité à faire passer l'examen	Formation	Cycle
COMMISSAIRE						
Commissaire "C"	National	AS	Contrôle de connaissances	AS	Séminaire AS	3 ans
Responsable Zone Trial 4X4	International	AS	Théorie	AS	Séminaire AS	3 ans
Commissaire "B"	International	LSA	Théorie	LSA	Séminaire LSA	3 ans
Commissaire "A" Chef de Poste Route Auto	International	LSA	Théorie + Pratique	LSA	Séminaire LSA	3 ans
Commissaire "A" Chef de Poste Circuit	International	LSA	Théorie + pratique	LSA	Séminaire LSA	3 ans
COMMISSAIRE SPORTIF						
Commissaire Sportif Stagiaire	National	LSA/Regroupement LK	Attestation de suivi de formation			
Commissaire Sportif Karting Grade C	National	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Sportif Karting	National	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Juge Drift	National	Formation FFSA Drift	Théorie + pratique	FFSA Drift	Séminaire FFSA Drift	3 ans
Juge Drift Stagiaire	National	Formation FFSA Drift	Théorie + pratique	FFSA Drift	Séminaire FFSA Drift	3 ans
Commissaire Sportif Karting	International	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Sportif Auto	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
DIRECTEUR DE COURSE						
Directeur de Course Stagiaire	National	LSA/Regroupement LK	Attestation de suivi de formation			
Directeur de Course Drift	National	Formation FFSA Drift	Théorie + pratique	FFSA Drift	Séminaire FFSA Drift	3 ans
Directeur de Course Trial 4X4	International	LSA	Théorie + pratique	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
Directeur de Course Karting Grade C	National	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Directeur de Course Karting	National	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Directeur de Course Karting	International	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Directeur de Course Dragster	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
Directeur de Course Route Auto	International	LSA	Théorie + -pratique	FFSA	Séminaire FFSA	3 ans
Directeur de Course Circuit Terre	International	LSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	3 ans
Directeur de Course Circuit Asphalte	International	LSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	3 ans
COMMISSAIRE TECHNIQUE						
Commissaire Technique Stagiaire Karting	International	LK	Attestation de suivi de formation		Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique Stagiaire Auto	International	FFSA	Attestation de suivi de formation		Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique "C" Auto	International	FFSA	Théorie	LSA	Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique "B" Auto	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique "A" Auto	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique "C" Karting	International	Regroupement LK	Théorie + pratique	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Technique "B" Karting	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Technique "A" Karting	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Technique Course d'Accélération Dragster	International	LSA	Théorie + pratique	LSA	Séminaire FFSA	2 ans
CHRONOMETREUR						
Chronométrateur Stagiaire	National	LSA/Regroupement LK	Attestation de suivi de formation			
Chronométrateur "C" Route Auto	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire LSA	3 ans
Chronométrateur "C" Circuit Auto	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire LSA	3 ans
Chronométrateur "B" Auto	International	LSA	Théorie + pratique	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
Chronométrateur "A" Auto	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	3 ans
Chronométrateur Karting	International	FFSA	Théorie + étude de cas	FFSA	Séminaire FFSA	2 ans

Schéma de fonctionnement général : toutes les actions de formation de niveau LSA sont réalisées sous couvert du Responsable Formation de la LSA.

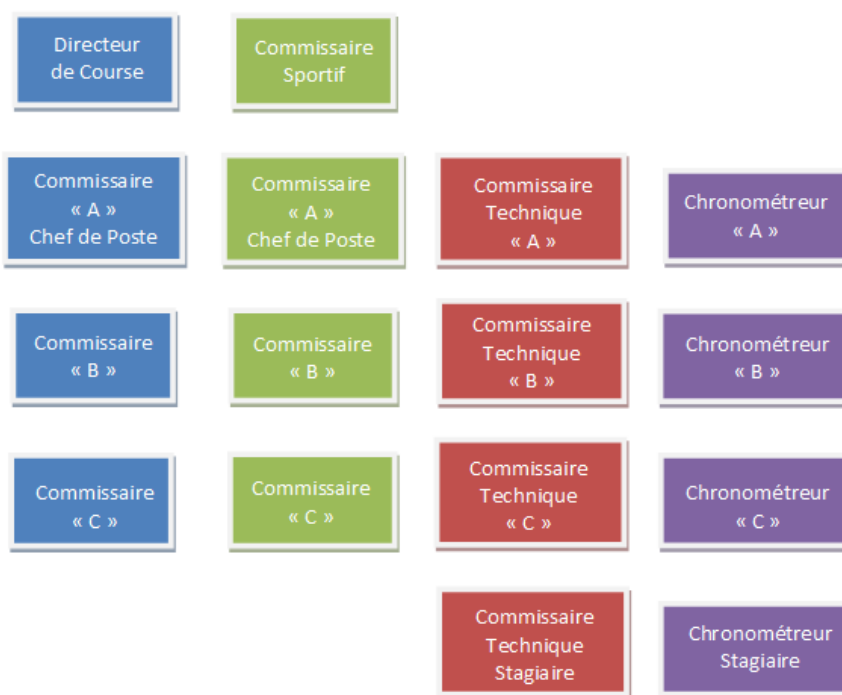
Celui-ci agit en liaison avec le Président de la LSA ou le Président de la LK et les Présidents des Associations Sportives concernés.

Toutes les actions de formation et les examens se matérialisent par la signature d'un **document type paraphé par le stagiaire et le Responsable Formation**. Toutes les actions de formation de niveau FFSA sont réalisées sous couvert du **Responsable identifié** par la Commission Juges et Arbitres.

Si une association n'a pas nommé de Responsable Formation, la responsabilité revient à la LSA.

Pour les séminaires sous couvert des AS, il est recommandé la présence du Responsable Formation à la LSA.

Toute licence de degré supérieur permet, dans la même filière, d'exercer les fonctions des licences de degré inférieur



Modalités de renouvellement des licences :

Arrêt d'un an : Possibilité de reprendre sa licence, l'année suivante.

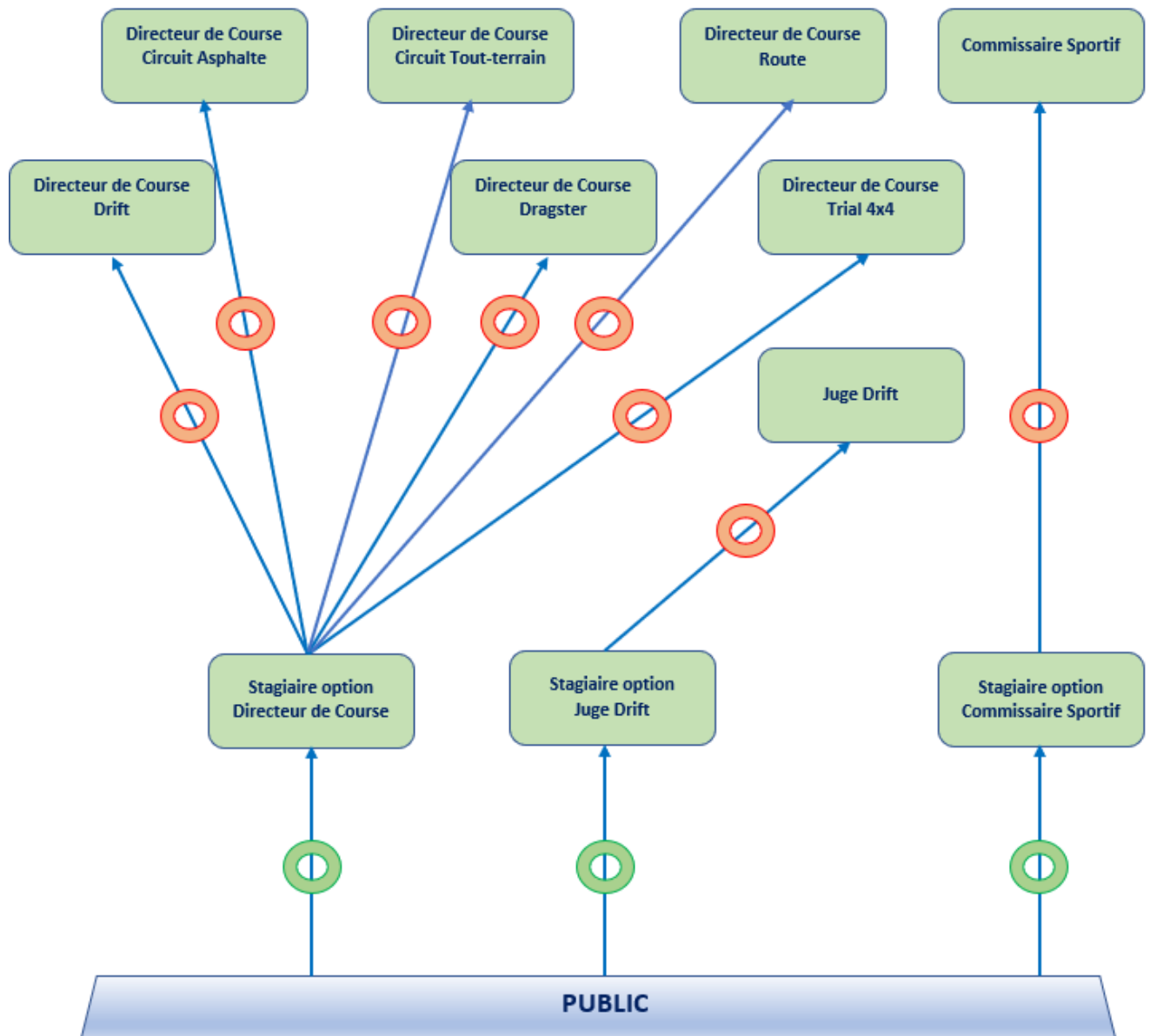
Arrêt de deux ans : Possibilité de reprendre sa licence, après avis favorable de la Ligue et sous réserve de fournir une attestation d'actualisation des connaissances faite par le Responsable Formation de cette Ligue.

Arrêt de trois ans et plus : Possibilité de reprendre sa licence, après avis favorable **de la Ligue du Sport Automobile** et du Président de la Commission Juges et Arbitres, aux conditions suivantes :

- Pour les Commissaires Sportifs, Directeurs de Course, Chronométrateurs et Commissaires, fournir une attestation d'actualisation des connaissances rédigée par le Responsable Formation de cette Ligue.
- Pour les Commissaires Techniques et officiels Karting, avoir assisté dans les 2 années précédentes à un séminaire FFSA.

NB : prochain séminaire fin 2022 / début 2023.

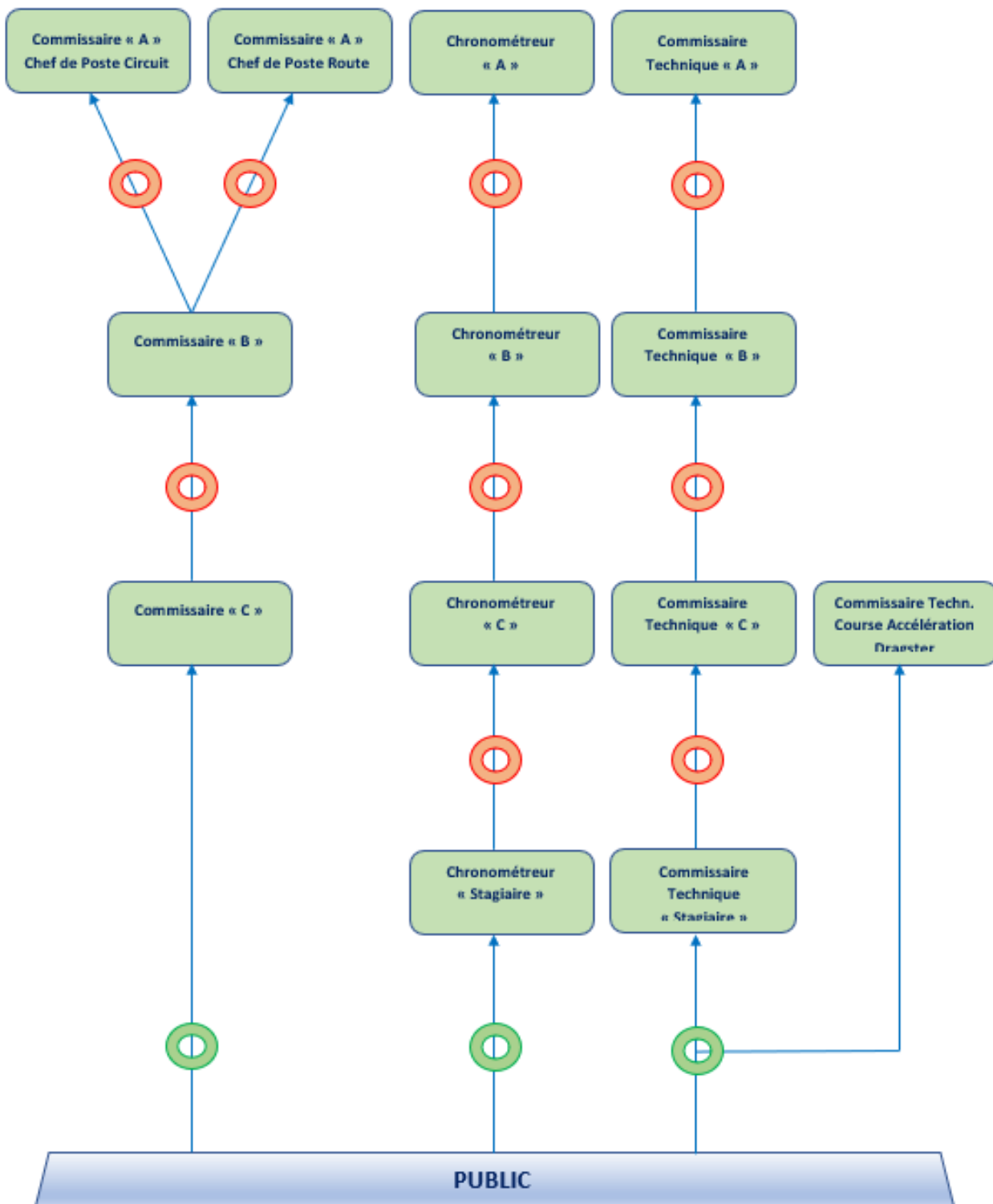
c) Organigramme des licences « Encadrants Auto »



▪ Examen Ecrit



▪ Entretien
▪ Formation FFSA pour le drift

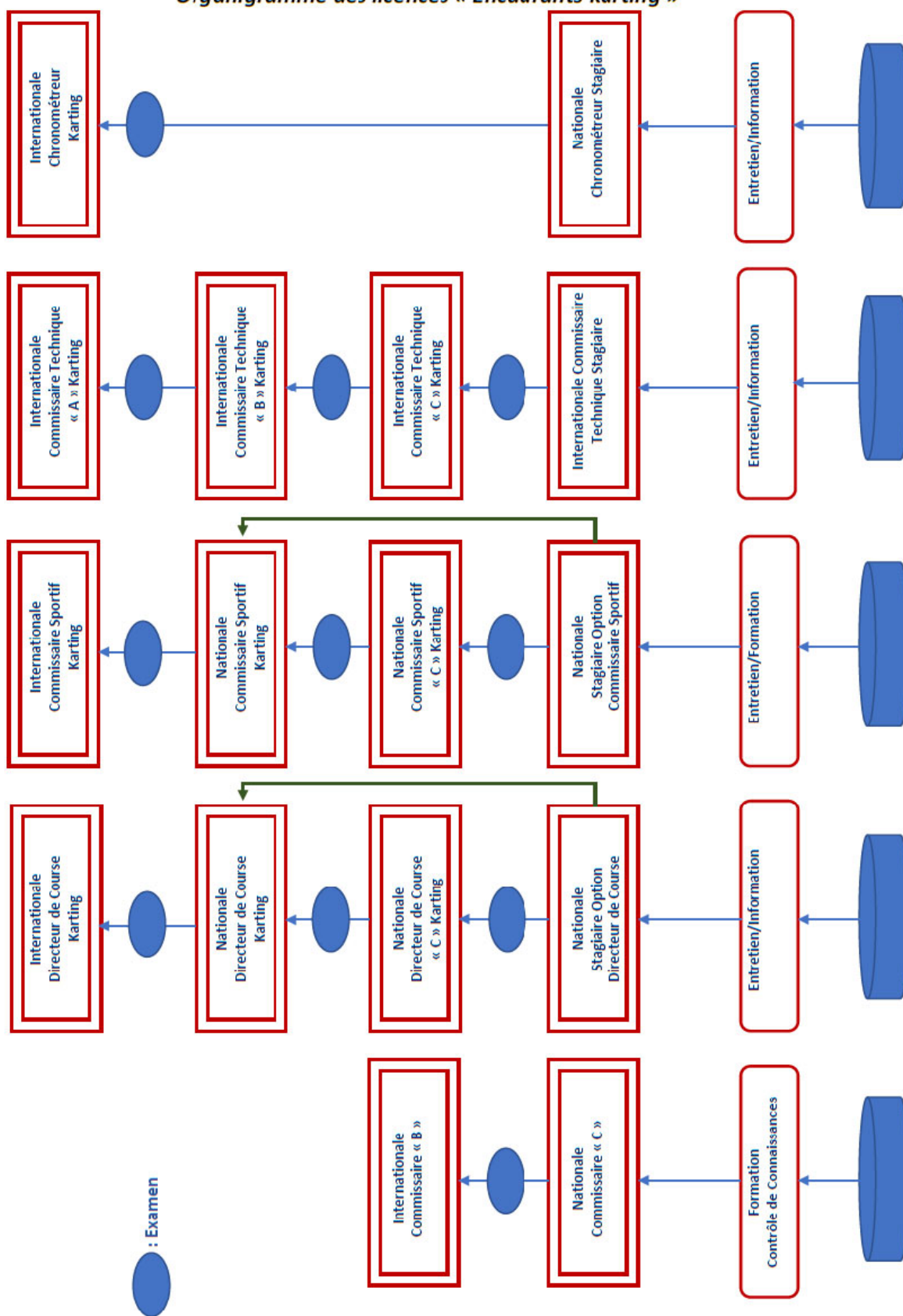


▪ Examen Ecrit



▪ Entretien
▪ Formation / Contrôle connaissances ENDOC

Organigramme des licences « Encadrants karting »



e) Licences encadrants

INTER. PERSONNE SATELLITE

CODE : EIPS

- **Conditions de délivrance et renouvellement**
 - Être âgé de 15 ans minimum.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Fonction**
 - Assistance d'un concurrent-conducteur dans épreuve auto et karting.

TARIF : 63 €

INTER. VOLONTAIRE

CODE : EIV

- **Conditions de délivrance et renouvellement**
 - Être âgé de 15 ans minimum.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Fonction**
 - Fonction administrative et /ou d'organisation dans épreuve auto et karting.

TARIF : 63 €

INTER. DIRIGEANT

CODE : EID

- **Conditions de délivrance et renouvellement**
 - Être âgé de 18 ans minimum.

- **Fonction**
 - Dirigeant d'association sportive ou responsabilité administrative et/ou d'organisation technique dans épreuve auto et karting.

TARIF : 94 €

NATIONALE COMMISSAIRE « C »

CODE : ENCO

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir suivi un stage de formation.
 - Avoir passé un contrôle de connaissances.

- **Fonction**
 - Un mineur ne peut pas officier seul sur le poste.
 - Commissaire dans épreuve auto et karting sur le territoire français uniquement.

- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans (prochain séminaire en 2022/ début 2023).

TARIF : 55 €

INTER.RESPONSABLE DE ZONE TRIAL 4X4

CODE : EIRZT4X4

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 18 ans minimum.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Responsable de zone dans épreuve Trial 4X4.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 63 €

INTER. COMMISSAIRE « B »

CODE : EICOB

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 18 ans minimum.
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale Commissaire « C ».
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Commissaire dans épreuve auto et karting.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans

TARIF : 63 €

INTER. COMMISSAIRE « A » CHEF DE POSTE ROUTE AUTO

CODE : EICOACPR

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence de Commissaire « B ».
 - Avoir officié pendant au moins 2 ans avec ladite licence sur 6 épreuves minimum.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Chef de poste dans épreuve sur route.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 81 €

INTER. COMMISSAIRE « A » CHEF DE POSTE CIRCUIT

CODE : EICOACPC

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence de Commissaire « B ».
 - Avoir officié pendant au moins 2 ans avec ladite licence sur 6 épreuves minimum.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Chef de poste dans épreuve sur circuit auto.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 81 €

NATIONALE STAGIAIRE OPTION COMMISSAIRE SPORTIF**CODE : ENCSST**

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 18 ans minimum.
 - Avoir suivi un stage de formation théorique.

- **Fonction**

Formation pratique des différentes fonctions de commissaire sportif (juge de fait, responsable de CH, responsable de l'apposition de la publicité, chargé des relations concurrents, secrétaire de collège, membre d'un collège...), sous la direction d'un commissaire sportif, dans épreuve auto et karting.

- **Conditions de renouvellement**

Une licence stagiaire peut être renouvelée deux fois.

 - Le nombre de présentation à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur est limité à deux.
 - Après deux échecs à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur, la licence stagiaire ne sera pas renouvelée pendant une période de trois ans.

TARIF : 68 €*NB : impossibilité d'occuper un poste seul.*

NATIONALE STAGIAIRE OPTION JUGE DRIFT**CODE : ENJDRST**

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 18 ans minimum.
 - Avoir suivi un stage de formation théorique.

- **Fonction**
 - Formation pratique de la fonction de juge Drift stagiaire sous la direction d'un juge Drift, et ce, dans au moins 2 épreuves.

TARIF : 68 €*NB : impossibilité d'occuper un poste seul.*

NATIONALE JUGE DRIFT**CODE : ENJDR**

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option juge Drift.
 - Avoir été reçu à l'examen.

- **Fonction**
 - Juge dans épreuve Drift.

- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 120 €

NATIONALE COMMISSAIRE SPORTIF KARTING GRADE C

CODE : ENCSCK

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option commissaire sportif.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Membre d'un collège des commissaires sportifs dans épreuve nationale karting.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 110 €

NATIONALE COMMISSAIRE SPORTIF KARTING

CODE : ENCSK

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option commissaire sportif.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Président ou membre d'un collège des commissaires sportifs dans épreuve nationale karting.
 - Commissaire sportif stagiaire dans épreuve auto.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 110 €

INTER. COMMISSAIRE SPORTIF KARTING

CODE : EICSK

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale de commissaire sportif karting.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Président ou membre d'un collège des commissaires sportifs dans épreuve karting.
 - Commissaire sportif (sans présidence) dans épreuve auto.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 140 €

INTER. COMMISSAIRE SPORTIF AUTO

CODE : EICS

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option commissaire sportif.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Président ou membre d'un collège de commissaires sportifs dans épreuve auto.
 - Chargé des relations avec les concurrents dans épreuve auto, juge de fait, responsable de CH, responsable de l'apposition de la publicité, ...
 - Commissaire sportif (sans présidence) dans épreuve karting.
 - **Pour toutes autres fonctions se référer aux Prescriptions Générales de la FFSA.**
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

NATIONALE STAGIAIRE OPTION DIRECTEUR DE COURSE**CODE : ENDCST**

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 18 ans minimum.
 - Avoir suivi un stage de formation théorique.
- **Fonction**
 - Formation pratique de la fonction de directeur de course dans épreuve auto et/ou karting sous la responsabilité d'un directeur de course ou formation pratique de la fonction de directeur de course Drift stagiaire sous la direction d'un directeur de course Drift, et ce, dans au moins 2 épreuves, avant de pouvoir passer l'examen.
- **Conditions de renouvellement**
 - Une licence stagiaire peut être renouvelée deux fois.
 - Le nombre de présentation à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur est limité à deux.

Après deux échecs à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur, la licence stagiaire ne sera pas renouvelée pendant une période de trois ans.

TARIF : 68 €*NB : impossibilité d'occuper un poste seul.*

INTERNATIONALE DIRECTEUR DE COURSE TRIAL 4X4**CODE : EIDCT4X4**

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Directeur de course dans épreuve nationale Trial 4X4.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 120 €

NATIONALE DIRECTEUR DE COURSE DRIFT**CODE : ENDCDR**

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Directeur de course dans épreuve Drift.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 120 €

NATIONALE DIRECTEUR DE COURSE KARTING GRADE C**CODE : ENDCCK**

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course.
 - Avoir été reçu à l'examen.

- **Fonction**
 - Directeur de course dans une course clubs, adjoint à la direction de course dans épreuve nationale de karting, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribuées le Directeur de Course.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 110 €

NATIONALE DIRECTEUR DE COURSE KARTING

CODE : ENDCK

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Directeur de course dans épreuve nationale karting.
 - Adjoint à la direction de course dans épreuve auto, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribuées le Directeur de Course.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 110 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE KARTING

CODE : EIDCK

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale directeur de course karting.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Directeur de course dans épreuve karting.
 - Adjoint à la direction de course dans épreuve auto, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribuées le Directeur de Course.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 140 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE DRAGSTER

CODE : EIDCD

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 18 ans minimum.
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course route auto, circuit asphalte ou circuit terre.
 - Avoir été reçu à l'examen spécifique Dragster.
- **Fonction**
 - Directeur de course dans épreuve dragster et accélération.
 - Directeur de course adjoint dans épreuve dragster et accélération.
 - **Adjoint** à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, **dans les fonctions que lui aura attribué le Directeur de Course.**

- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE ROUTE AUTO

CODE : EIDCR

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course circuit asphalte, circuit terre ou karting.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Directeur de course dans épreuve route auto.
 - Directeur de course adjoint ou directeur de course adjoint d'ES dans épreuve route auto.
 - **Adjoint** à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, **dans les fonctions que lui aura attribué le Directeur de Course.**
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE CIRCUIT ASPHALTE

CODE : EIDCCA

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course route auto, circuit terre ou karting.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Directeur de course dans épreuve auto circuit asphalte.
 - Directeur de course adjoint dans épreuve auto circuit asphalte.
 - **Adjoint** à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribué le Directeur de Course.
 - Directeur de course dans épreuve Superkart.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE CIRCUIT TERRE

CODE : EIDCCT

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course route auto, circuit asphalte ou karting.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Directeur de course dans épreuve auto circuit terre.
 - Directeur de course adjoint dans épreuve auto circuit terre.
 - Adjoint à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le Directeur de Course ou le Directeur de Course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribué le Directeur de Course.

- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE STAGIAIRE AUTO

CODE : EICTST

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir eu un entretien individuel avec le commissaire technique responsable **de la Ligue du Sport Automobile.**
 - **Fonction**
 - Formation pratique de la fonction de commissaire technique sous la direction d'un commissaire technique en auto, et ce, dans au moins 6 épreuves, avant de pouvoir passer l'examen.
- NB :** impossibilité d'occuper un poste seul.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

Nota : Les licences stagiaires peuvent être renouvelées sans exigence de passage d'un examen à l'issue de la première année.

En cas d'échec à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur à l'issue de la deuxième année, la licence pourra être renouvelée pour une seule année supplémentaire.

TARIF : 52 €

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE « C » AUTO

CODE : EICTC

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de commissaire technique stagiaire auto.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Commissaire technique adjoint d'un commissaire technique « A » ou « B ».
 - Commissaire technique en régional.
 - Commissaire technique en coupe de marque.

Nota : Pour les DOM-TOM, quand il n'y a pas de commissaire technique « A » ou « B », un commissaire technique « C » pourra officier en tant que commissaire technique responsable et pourra officialiser les passeports techniques des véhicules de son territoire/département.

- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 136 €

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE " B " AUTO

CODE : EICTB

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de commissaire technique « C ».
 - Avoir été reçu à la partie théorique de l'examen.
 - Avoir officié en qualité d'assistant sous le contrôle d'un tuteur* titulaire d'une licence de commissaire technique « A », et ce dans au moins 6 épreuves de Championnat de France et parmi ces dernières dans 3 disciplines différentes du sport automobile.
 - * Le tuteur doit renseigner systématiquement une fiche d'évaluation dont il transmettra un exemplaire au candidat et un autre au Service Technique de la FFSA.
 - Avoir été reçu à la partie pratique de l'examen.

- **Fonction**
 - Commissaire technique.
 - Commissaire technique responsable.
 - Commissaire technique responsable dans sa Ligue du Sport Automobile.
 - Etablissement des passeports techniques, sous réserve de figurer sur la liste validée par la Commission Technique FFSA.

- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 177 €

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE « A » AUTO

CODE : EICTA

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de commissaire technique « B ».
 - Avoir été reçu à la partie théorique de l'examen.
 - Avoir officié en qualité d'assistant sous le contrôle d'un tuteur* titulaire d'une licence de commissaire technique « A », et ce dans au moins 6 épreuves de Championnat de France et parmi ces dernières dans 3 disciplines différentes du sport automobile.
 - * Le tuteur doit renseigner systématiquement une fiche d'évaluation dont il transmettra un exemplaire au candidat et un autre au Service Technique de la FFSA.
 - Avoir été reçu à la partie pratique de l'examen.

- **Fonction**
 - Commissaire technique.
 - Commissaire technique responsable.
 - Commissaire technique délégué de la FFSA.
 - Commissaire technique responsable dans sa Ligue du Sport Automobile. Etablissement des passeports techniques, sous réserve de figurer sur la liste validée par la Commission Technique FFSA.

- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 177 €

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE STAGIAIRE KARTING**CODE : EICTSTK**

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir eu un entretien individuel avec le Président de la Ligue de karting.

- **Fonction**
 - **Formation pratique** de la fonction de commissaire technique sous la direction d'un commissaire technique en karting.

NB : Impossibilité d'occuper un poste seul.

- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.
 - Les licences stagiaires peuvent être renouvelées sans exigence de passage d'un examen à l'issue de la première année.

En cas d'échec à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur à l'issue de la deuxième année, la licence pourra être renouvelée pour une seule année supplémentaire.

TARIF : 52 €*

(* Cette licence est interdite aux professionnels du karting. Par professionnel, il est entendu toute personne ayant un lien de subordination ou de représentation ou analogue avec un établissement ou une société dont l'objet social consiste en la distribution, la fabrication, la maintenance de matériel karting).

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE " C " KARTING**CODE : EICTCK**

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de commissaire technique stagiaire karting.
 - Avoir été reçu à l'examen.

- **Fonction**
 - Commissaire technique adjoint d'un commissaire technique « A » ou « B » dans épreuve internationale.
 - Commissaire technique dans épreuve nationale uniquement.

Nota : Pour les DOM-TOM, quand il n'y a pas de commissaire technique « A » ou « B », un commissaire technique « C » pourra officier en tant que commissaire technique responsable.

- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 136 €*

(* Cette licence est interdite aux professionnels du karting. Par professionnel, il est entendu toute personne ayant un lien de subordination ou de représentation ou analogue avec un établissement ou une société dont l'objet social consiste en la distribution, la fabrication, la maintenance de matériel karting).

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE « B » KARTING**CODE : EICTBK**

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de commissaire technique « C » karting.
 - Avoir été reçu à l'examen.

- **Fonction**
 - Commissaire technique.
 - Commissaire technique responsable.
 - Commissaire technique délégué de la FFSA.
 - Commissaire technique responsable dans sa Ligue de karting.

- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 177 €*

(Cette licence est interdite aux professionnels du karting. Par professionnel, il est entendu toute personne ayant un lien de subordination ou de représentation ou analogue avec un établissement ou une société dont l'objet social consiste en la distribution, la fabrication, la maintenance de matériel karting).*

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE « A » KARTING

CODE : EICTAK

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de commissaire technique « B » karting.
 - Avoir été reçu à l'examen.

- **Fonction**
 - Commissaire technique.
 - Commissaire technique responsable.
 - Commissaire technique délégué de la FFSA.
 - Commissaire technique responsable dans sa Ligue de karting.

- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 177 €*

(Cette licence est interdite aux professionnels du karting. Par professionnel, il est entendu toute personne ayant un lien de subordination ou de représentation ou analogue avec un établissement ou une société dont l'objet social consiste en la distribution, la fabrication, la maintenance de matériel karting).*

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE COURSE D'ACCELERATION-DRAGSTER

CODE : EICTCAD

- **Conditions de délivrance.**
 - Être âgé de 17 ans minimum
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir été reçu à l'examen.

- **Fonction**
 - Commissaire technique sur les courses d'accélération et de dragsters uniquement, inscrites au calendrier de la FFSA.
 - Etablissement des passeports techniques des voitures participant aux courses d'accélération et de dragsters uniquement.

- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 52€

NATIONALE CHRONOMETREUR STAGIAIRE

CODE : ENCHST

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir suivi un stage de formation dans sa Ligue.
- **Fonction**
 - Formation pratique de la fonction de chronométrateur avec un chronométrateur C, B ou A ou chronométrateur karting.
- **Conditions de renouvellement**
 - Les licences stagiaires peuvent être renouvelées sans exigence de passage d'un examen à l'issue de la première année.

En cas d'échec à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur à l'issue de la deuxième année, la licence pourra être renouvelée pour une seule année.

TARIF : 52 €

NB : impossibilité d'occuper un poste seul.

INTER. CHRONOMETREUR KARTING

CODE : EICK

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été chronométrateur stagiaire.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Gestion informatique et chronométrage d'une épreuve karting.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 104 €

INTER. CHRONOMETREUR « C » ROUTE AUTO

CODE : EICCR

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été chronométrateur stagiaire.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Donne le départ et prend les temps à l'arrivée sur épreuve route. Mise en œuvre du matériel du Chronométrage (Installation et réglage des cellules, mise à l'heure des chronomètres).
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 63 €

INTER. CHRONOMETREUR « C » CIRCUIT AUTO

CODE : EICCC

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir été chronométrateur stagiaire.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Adjoint chronométrateur « A » ou « B » sur épreuve circuit.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 63 €

INTER. CHRONOMETREUR « B » AUTO

CODE : EICB

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de chronométrateur « C ».
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Chronométrateur toutes disciplines.
 - Responsable chronométrage dans les épreuves Auto-Cross, Rallycross, Course de Côte (hors Championnat de France).
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

INTER. CHRONOMETREUR « A » AUTO

CODE : EICA

- **Conditions de délivrance**
 - Avoir rempli les fonctions de chronométrateur « B ».
 - Avoir été reçu à l'examen.
- **Fonction**
 - Chronométrateur toutes disciplines.
 - Responsable chronométrage toutes disciplines.
- **Conditions de renouvellement**
 - Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

INTER. MEDICALE

CODE : EIM

- **Conditions de délivrance**
 - Être médecin inscrit à l'Ordre National des Médecins.
 - Être membre de la Commission Médicale de la FFSA ou inscrit sur la liste des médecins chefs établie chaque année par le Comité Directeur de la FFSA sur proposition de la Commission Médicale.
- **Fonction**
 - Médecin assurant un service médical dans compétitions auto et karting.

TARIF : 177 €

NATIONALE MEDICALE

CODE : ENM

- **Conditions de délivrance**
 - Être médecin inscrit à l'Ordre National des Médecins.

- **Fonction**
 - Médecin assurant un service médical dans compétitions auto et karting.

TARIF : 73 €

NATIONALE MEDIA

CODE : NP

- **Conditions de délivrance**
 - Journaliste du sport automobile détenteur d'une carte de presse en cours de validité.
 - Personne assurant une activité de journaliste du sport automobile (non titulaire d'une carte de presse).
- Ou**
 - une activité d'attaché de presse de manière reconnue.

- **Laissez-passer FFSA**
 - 1 nominatif.

TARIF : 198 €

NB : La licence est gratuite pour les demandeurs figurant sur la liste établie par la Commission Presse FFSA.

f) Autres catégories de licence

INTER. CONSTRUCTEUR AUTO

CODE : ICA

- **Conditions de délivrance :**
 - Constructeur et/ou marque automobile de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.

Cette licence donne droit à :

- Présenter à la FFSA une demande d'homologation pour un ou plusieurs modèle(s) de véhicules.
- Faire figurer le nom du constructeur et/ou de la marque automobile dans le libellé d'un concurrent engagé dans un championnat inscrit au calendrier de la FIA ou de la FFSA,
- Inscription au calendrier FFSA d'une ou plusieurs Coupe(s) de Marque, Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s), Série(s).
- Inscription d'une ou plusieurs Série(s) Internationale(s) FIA.

- **Cartes licences**
 - 20 cartes licences.

- **Laissez-passer FFSA**
 - 10 nominatifs.

TARIF : 88 000 €

INTER. ORGANISATEUR

CODE : IO

- **Conditions de délivrance**
 - Société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.

- **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s) Série(s) autorisé(es) par la FFSA.
 - Inscription d'une ou plusieurs Série(s) Internationale(s) FIA (hors coupes de marque).
- **Laissez-passer FFSA**
 - 2 Nominatifs.

TARIF : 5 850 €

NB : Pour les organisateurs d'un challenge ou trophée karting : 5 nominatifs (valables pour toutes les épreuves nationales karting du calendrier FFSA).

INTER. ORGANISATEUR COUPE DE MARQUE

CODE : IOCMA

- **Conditions de délivrance**
 - Société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
- **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'une ou plusieurs Coupe(s) de Marque.
 - Inscription d'une ou plusieurs Série(s) Internationale(s) FIA.
- **Laissez-passer FFSA**
 - 5 Nominatifs.

TARIF : 12 250 €

INTER. CONCURRENT SOCIETE AUTO

CODE : ISA

- **Conditions de délivrance**
 - Société déclarée au registre du commerce.
- **Participation**
 - Engagement de 10 véhicules maximum dans diverses épreuves se déroulant à la même date.
- **Cartes licences**
 - 10 cartes licences.
- **Laissez-passer FFSA**
 - 3 nominatifs.

TARIF : 8400 €

INTER. CONCURRENT SOCIETE KARTING

CODE : ISK

- **Conditions de délivrance**
 - Société déclarée au registre du commerce avec objet dans le karting.
- **Participation**
 - Engagement de 10 karts maximum dans diverses épreuves se déroulant à la même date.
 - Préparateur - commerçant - revendeur sur épreuve karting.
- **Cartes licences**
 - 10 cartes licences.

- **Laissez-passer FFSA**
 - 5 nominatifs (valables pour toutes les épreuves nationales karting du calendrier FFSA).

TARIF : 3 570€

INTER. CONCURRENT GROUPE DE RECHERCHE

CODE : IGR

- **Conditions de délivrance**
 - Prendre contact avec le Service Vie Fédérale de la FFSA.

TARIF : 1 120€

NATIONALE ORGANISATEUR AUTO

CODE : NOA

- **Conditions de délivrance**
 - Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
- **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s) Série(s) autorisé(es) par la FFSA de niveau national (hors Coupes de Marque). Cf Article III - § D des Prescriptions Générales **de l'année en cours**.
- **Laissez-passer FFSA**
 - 2 Nominatifs.

TARIF : 4 725 €

NATIONALE ORGANISATEUR KARTING

CODE : NOK

- **Conditions de délivrance**
 - Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs de karts, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
- **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Série(s), Challenge(s) ou Trophée(s) autorisé(es) par la FFSA de niveau national (hors Coupes de Marque).
- **Laissez-passer FFSA**
 - 2 Nominatifs.

TARIF : 1 785 €

NATIONALE CONCURRENT ECURIE AUTO

CODE : NCEA

Valable pour une seule discipline

- **Conditions de délivrance**
 - Entité juridique déclarée ne comportant pas le nom d'une marque.
- **Participation**
 - Engagement de 5 véhicules dans les épreuves du calendrier FFSA de la discipline mentionnée sur la licence.

- **Laissez-passer FFSA**
 - 2 nominatifs dans la discipline concernée.

TARIF : 1 575€

NATIONALE PARTENAIRE TECHNIQUE AUTO

CODE : NPT

- **Définition**
 - Attribuée à un partenaire technique du sport automobile.
- **Conditions de délivrance**
 - Société déclarée au registre du commerce avec objet dans l'automobile (pièce à fournir : extrait K Bis).
- **Laissez-passer FFSA**
 - 2 nominatifs.

TARIF : 1 430 €

NATIONALE PARTENAIRE TECHNIQUE KARTING

CODE : NPTK

- **Conditions de délivrance**
 - Société déclarée au registre du commerce avec objet dans le karting (pièce à fournir : extrait K Bis).
- **Fonction**
 - Préparateur - commerçant - revendeur sur épreuve karting.
- **Laissez-passer FFSA**
 - 1 nominatif valable pour toutes les épreuves nationales karting du calendrier FFSA + 1 nominatif pour éventuel collaborateur titulaire d'une licence.

TARIF : 250 €

REGIONALE ORGANISATEUR AUTO

CODE : ROA

- **Conditions de délivrance**
 - Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
- **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s) Série(s) autorisé(es) par la FFSA de niveau « club » ou de niveau régional (hors Coupes de Marque). Cf Article III - § D des Prescriptions Générales **de l'année en cours**.
- **Laissez-passer FFSA**
 - 2 Nominatifs.

TARIF : 1 940 €

ORGANISATEUR VH

CODE : OVH

- **Conditions de délivrance**
 - Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.

- **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s) Série(s) de niveau VHC autorisé(es) par la FFSA. Cf Article III - § D des Prescriptions Générales **de l'année en cours**.
- **Laissez-passer FFSA**
 - 2 Nominatifs.

TARIF : 585 €

ORGANISATEUR ROULAGE LIBRE

CODE : ORL

- **Condition de délivrance**
 - Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
- **Participation**
 - Inscription au calendrier FFSA d'une ou plusieurs manifestations de roulage libre sur circuit.

TARIF : 540 €

II. TITRES DE PARTICIPATION

A. CODES ET TARIFS

TITRES DE PARTICIPATIONS COMPETITION

NATIONAL

TPNR(E)		
National Régularité	72 €	Page 53
TPNRRO(E)		
National Régularité sur Routes Ouvertes	35 €	Page 53
TPNRM(E)		
National Régularité Montagne	51 €	Page 53
TPNM(E)		
National Montagne	69 €	Page 54
TPNC(E)		
National Circuit	161 €	Page 54
TPNVHCC(E)		
National VHC Circuit	139 €	Page 54
TPNDR(E)		
National Drift	42€	Page 54
TPNCETT(E)		
National Coéquipier Endurance Tout Terrain	44 €	Page 55
TPNCCK(E)		
National Course Clubs Karting	44 €	Page 55
TPNKL(E)		
National Karting Loisir	10 €	Page 55
TPNT(E)		
National Terre	120 €	Page 56

REGIONAL

TPRS(E)		
Régional Slalom	45 €	Page 56

TPRM(E)		
Régional Montagne	56 €	Page 56
TPRRU(E)		
Régional Epreuve d'Accélération	45 €	Page 56
TPRT4X4(E)		
Régional Trial 4X4	45 €	Page 57
TPRT(E)		
Régional Terre	45€	Page 57
TPRR(E)		
Régional Régularité	45 €	Page 57
TPRC(E)		
Régional Circuit	65 €	Page 58
TPRCLUB(E)		
Régional Club	45 €	Page 58
TPRMAE(E)		
Régional Manifestations Educatives	10 €	Page 58
TPES(E)		
E-Sport	5 €	Page 58

TITRES DE PARTICIPATION ENTRAÎNEMENT

TPNEJK(E)		
National Entraînement Journée Karting	33€	Page 59
TPNEJA(E)		
National Entraînement Journée Auto	33€	Page 59
TPNEJAF4(E)		
National Entraînement Journée Auto F4	33 €	Page 59
TPRL(E)		
National Entraînement Roulage libre	21 €	Page 60

TITRE DE PARTICIPATION ANNUEL

TPANEFK		
Annuel National Ecole Française de Karting	33€	Page 60

(E) : Titres de Participation pour les étrangers non-résidents

B. CONDITIONS DE DELIVRANCE

a) Généralités

Définition

Les titres de participation permettent à toute personne physique non licenciée, de participer à certaines des activités de la FFSA. Les titres de participation sont délivrés dans certaines disciplines :

- Soit pour une seule participation en compétition.
- Soit pour la pratique de l'entraînement ou du roulage libre à la journée.
- Soit pour la participation à l'année aux cours dispensés dans le cadre d'une Ecole Française de Karting reconnue par la FFSA.

La réception du titre de participation par son titulaire vaut engagement de se soumettre au respect des règles de la FFSA et aux règles de sécurité, ainsi qu'à l'autorité disciplinaire de la FFSA.

NB : Un titre de participation ne permet pas de participer à une finale de Coupe de France.

Demande

Les titres de participation sont délivrés soit directement par la FFSA, soit pour le compte de la FFSA via les Associations Sportives affiliées.

Pour les titres de participation compétition, 2 possibilités sont proposées pour leur souscription :

- Toute demande de titre de participation compétition peut être réalisée via le site www.licence.ffsa.org. Ces titres de participation sont ensuite soumis à la validation de l'association sportive affiliée organisatrice de la compétition.
- Toute demande de titre de participation compétition peut être réalisée via un formulaire imprimé prévu à cet effet et accompagnée de toute pièce se rapportant à la demande. Les imprimés sont disponibles auprès des Associations Sportives. Les Associations Sportives sont chargées du traitement des demandes de titres de participation. Toute demande de titre de participation doit être faite auprès de l'association sportive organisatrice au plus tard le jour de la compétition.

Pour les titres de participation Entraînement et roulage libre (TPANEFK, TPNEJK, TPNEJA, TPNEJAF4 et TPRL) :

- Toute demande doit être réalisée via le site licence.ffsa.org. Ces titres de participation sont validés par une association sportive affiliée quelle qu'elle soit. Etant précisé que les titres de participation annuels Ecole Française de Karting doivent être obligatoirement validés par l'association sportive rattachée à l'Ecole Française de Karting.

Assurance individuelle accident, responsabilité civile et protection juridique

Voir paragraphe Assurances

Refus de titre de participation

La FFSA peut refuser la délivrance d'un titre de participation à tout demandeur qui ne remplirait pas les conditions requises, qui poursuivrait un objet contraire à ceux de la FFSA, qui aurait refusé d'appliquer des décisions de la FFSA ou qui, par ses propos, ses actes ou ses écrits, aurait porté un préjudice moral ou matériel à la FFSA, à ses membres ou à ses dirigeants.

NB : Un licencié suspendu de toute licence ne pourra prétendre à un titre de participation

b) Examen médical

Toute demande de titre de participation compétition et du titre de participation annuel national Ecole Française de Karting devra être accompagnée d'un certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile et/ou karting.

C. REGLEMENTATION

NATIONAL REGULARITE

CODE : TPNR(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum à la date d'émission du titre de participation.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve nationale du calendrier FFSA en régularité.

TARIF : 72 €

NB : Ce titre de participation ne permet de conduire le véhicule que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

NATIONAL REGULARITE SUR ROUTES OUVERTES

CODE : TPNRRO(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 10 ans minimum à la date d'émission du titre de participation.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve nationale du calendrier FFSA en régularité sur route ouverte.

TARIF : 35 €

NB : Ce titre de participation ne permet de conduire le véhicule que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

NATIONAL REGULARITE MONTAGNE

CODE : TPNRM(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum à la date d'émission du titre de participation.
 - Titulaire du permis de conduire à partir de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.

- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve nationale ou régionale Montagne du calendrier FFSA en régularité ou montée de démonstration historique.

TARIF : 51 €

NB : Pour les non titulaires du permis de conduire, participation uniquement aux montées de démonstration historique en tant qu'équipier. Ce TP ne permet de conduire que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

NATIONAL MONTAGNE**CODE : TPNM(E)**

▪ Conditions de délivrance

- Être titulaire d'une licence régionale concurrent conducteur auto (RCC).
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.

▪ Participation

- Valable pour une seule participation à une épreuve du Championnat de France de la Montagne 2020 ou du Championnat de France de la Montagne en 2^{ème} division uniquement.

TARIF : 69 €

NATIONAL CIRCUIT**CODE : TPNC(E)**

▪ Conditions de délivrance

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

▪ Participation

- Valable pour une seule participation à une épreuve sur circuit asphalte (à l'exception des Championnats de France GT, F4 et Camion) ou d'endurance tout terrain inscrite au calendrier national de la FFSA.

TARIF : 161 €

NATIONAL VHC CIRCUIT**CODE : TPNVHCC(E)**

▪ Conditions de délivrance

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

▪ Participation

- Valable pour une seule participation à une épreuve VHC sur circuit asphalte inscrite au calendrier national ou régional de la FFSA.

TARIF : 139 €

NATIONAL DRIFT**CODE : TPNDR(E)**

▪ Conditions de délivrance

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

▪ Participation

- Valable pour une seule participation à une épreuve Drift inscrite au calendrier de la FFSA.

TARIF : 42 €

NATIONAL COEQUIPIER ENDURANCE TOUT TERRAIN**CODE : TPNCE(T)**

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum.
 - Pièce d'identité ou copie du livret.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.

- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve d'Endurance tout Terrain du calendrier de la FFSA uniquement en coéquipier.

TARIF : 44 €

NATIONAL COURSE CLUBS KARTING**CODE : TPNCK(E)**

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 6 ans minimum. Les pilotes âgés de 6 ans et 7 ans devront être titulaires d'un Volant de Bronze, d'Argent ou d'Or décerné par une Ecole Française de Karting (attestation à fournir au Service Licences).
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une course clubs karting (cf Règlement Sportif National Karting de l'année en cours).
 - Assistance technique d'un concurrent conducteur d'une épreuve karting, si âgé de 15 ans minimum.

TARIF : 44 €

NATIONAL KARTING LOISIR**CODE : TPNKL(E)**

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 6 ans minimum.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du karting.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une course club karting loisir (matériel de catégorie B conformément aux Règles Techniques et de Sécurité Karting).

TARIF : 10 €

NATIONAL TERRE

CODE : TPNT (E)

- **Conditions de délivrance :**
 - Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
- **Participation :**
 - **Valable pour une seule participation à une épreuve inscrite au calendrier national de la FFSA :**
 - De Camion Cross dans les classes Camion Léger et Camion Super Léger.
 - De Rallycross
 - En formule de Promotion.
 - En Championnat de France Junior ou en Coupe de France féminine.
 - En Division 3 ou en Division 4.

TARIF : 120 €

REGIONAL SLALOM

CODE : TPRS(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve régionale Slalom du calendrier de la FFSA.
 - Participation uniquement aux groupes F2000 - N - FN - A - FA - FS - GT de Série –Loisir- VHC- Classic.

TARIF : 45 €

REGIONAL MONTAGNE

CODE : TPRM(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve régionale Montagne du calendrier de la FFSA.
 - Participation uniquement aux groupes F2000 - N - FN - A - FA - FS - FC - GT de Série- VHC– Classic.

TARIF : 56 €

REGIONAL EPREUVE D'ACCELERATION

CODE : TPRRU(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve régionale d'accélération du calendrier de la FFSA.
 - Valable pour une seule participation à une épreuve nationale d'accélération, en catégorie Street Run uniquement, du calendrier FFSA.

TARIF : 45 €

REGIONAL TRIAL 4X4

CODE : TPRT4X4(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve régionale Trial 4x4 du calendrier de la FFSA, uniquement comme copilote pour les non titulaires du permis (sans possibilité de conduire).

TARIF : 45 €

REGIONAL TERRE

CODE : TPRT(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 12 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Participation**
 - **A partir de 12 ans** : Valable pour une seule participation à une épreuve :
 - De Sprint Car dans la catégorie Junior Sprint.
 - De SSV sur glace dans la catégorie SSV classe G : Monoplace 350 cm³ maximum uniquement inscrite au calendrier de la FFSA.
 - **A partir de 16 ans** : Valable pour une seule participation à une épreuve :
 - Régionale sur Circuit Tout-Terrain, (Sprint Car, Fol'Car, 2CV Cross, 4L Cross).
 - Une épreuve régionale de SSV.

TARIF : 45 €

REGIONAL REGULARITE

CODE : TPRR(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 10 ans minimum à la date d'émission du titre de participation. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Participation**
 - A partir de 10 ans : Valable pour une seule participation en tant qu'équipier dans un rallye de régularité sur route ouverte inscrit au calendrier régional de la FFSA.
 - A partir de 16 ans : Valable pour une seule participation en tant qu'équipier dans un rallye de régularité sportive (VHRS) inscrit au calendrier régional de la FFSA.

TARIF : 45 €

NB : Ce titre de participation ne permet de conduire le véhicule que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

REGIONAL CIRCUIT

CODE : TPRC(E)

- **Conditions de délivrance.**
 - Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une épreuve sur circuit asphalté inscrite au calendrier régional de la FFSA.

TARIF : 65 €

REGIONAL CLUB

CODE : TPRCLUB(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Participation**
 - Valable pour une seule participation à une course club sur circuit asphalté ou circuit tout-terrain, inscrite au calendrier régional de la FFSA.

TARIF : 45 €

REGIONAL MANIFESTATIONS EDUCATIVES

CODE : TPRMAE(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 13 ans minimum.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Participation**
 - Valable pour une seule participation aux manifestations à visée éducative désignées comme telles par la FFSA.

TARIF : 10 €

E-SPORT

CODE : TPES(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 13 ans minimum.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Participation**
 - Valable pour une seule participation aux manifestations de e-sport.

TARIF : 5 €

NATIONAL ENTRAÎNEMENT JOURNÉE KARTING**CODE : TPNEJK(E)**

▪ Conditions de délivrance

- Être âgé de 6 ans minimum.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

▪ Participation

- Pratique du karting en entraînement uniquement et pour la durée d'une seule journée (titre de participation non admis en compétition).

TARIF : 33 €

NB : Le matériel utilisé pour l'entraînement devra correspondre à une catégorie FFSA ou CIK/FIA, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit.

NATIONAL ENTRAÎNEMENT JOURNÉE AUTO**CODE : TPNEJA(E)**

▪ Conditions de délivrance

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

▪ Participation

- Pratique du sport automobile sur circuits agréés par la FFSA et/ou la FIA non rattachés à une compétition, en entraînement uniquement et pour la durée d'une seule journée ou d'un stage de 3 jours maximum consécutifs.
- Participation en RWYB (run libre) organisé en parallèle des courses d'accélération.

TARIF : 33 €

NB : Les véhicules utilisés pour l'entraînement doivent être :

- Soit des véhicules à usage routier possédant un titre de circulation et ayant fait l'objet d'une homologation routière dans la CEE avec réception par type et en conformité avec celle-ci.
- Soit des véhicules de type compétition, en conformité complète avec les prescriptions de sécurité exigées par la réglementation circuit de la FFSA.

NATIONAL ENTRAÎNEMENT JOURNÉE AUTO F4**CODE : TPNEJAF4(E)**

▪ Conditions de délivrance

- Être âgé de 15 ans dans l'année, jusqu'à la date anniversaire des 16 ans.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale

▪ Participation

- Pratique du Sport Automobile pour une seule journée d'entraînement uniquement, encadré par la FFSA Academy

TARIF : 33 €

NATIONAL ENTRAÎNEMENT ROULAGE LIBRE

CODE : TPRL(E)

- **Conditions de délivrance**
 - Titulaire du permis de conduire.

- **Participation**

Pratique du sport automobile sur circuits agréés par la FFSA et/ou la FIA non rattachés à une compétition, en roulage libre uniquement et pour la durée d'une seule journée.

TARIF : 21 €

NATIONAL ECOLE FRANCAISE DE KARTING

CODE : TPANEFK

- **Conditions de délivrance**
 - Être âgé de 6 ans minimum.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du karting.

- **Participation**

- Limitée aux cours dispensés dans le cadre d'une Ecole Française de Karting reconnue par la FFSA
- Ce titre de participation donne droit à l'attribution d'un titre de participation Course Club Karting (TPNCK) gratuit dans l'année.

TARIF : 33 €

NB : la périodicité du TPANEFK est valide du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante (validité sur une année scolaire).